

NUMERO SPECIAL • Le potentiel touristique de la Guyane

DOSSIER

TOURISME DURABLE EN GUYANE

PORTFOLIO

**LA GUYANE, UNE PLACE
PARTICULIÈRE DANS
LA GÉNÉALOGIE DES
LIEUX D'ENFERMEMENT**

GRAND ENTRETIEN

**LA PÊCHE RÉCRÉATIVE,
UNE OPPORTUNITÉ POUR
UN TOURISME DURABLE**



E-MAGAZINE DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE,

Université de Guyane

Université de Guyane – Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel situé sur le Campus de Troubiran, BP 20792, 97337 Cayenne Cedex

Président de la Fondation universitaire : Laurent Linguet

Comité éditorial : Suzanne Pons, Sophie VO

Rédactrice/éditrice : Sophie VO

Conception : Cellule de communication de l'Université de Guyane

Maquette

Laure jacob - <https://jlgraphiste.com>

Photo de couverture

Belvédère de Saül, Guyane © Laure jacob

Réf 10/2023

ISSN 2825-8797

En application de la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès qui s'exercent par courrier électronique à cette adresse : dpo@univ-guyane.fr

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle du respect des obligations en matière de données de la fondation universitaire, [cliquez ici](#).

Si vous souhaitez vous désinscrire, veuillez [cliquer ici](#).

SOMMAIRE

Edition n°10 - juin 2023

NUMERO SPECIAL • Le potentiel touristique de la Guyane

5 LE MOT DU PRÉSIDENT

La dynamique des sociétés amazoniennes dans leurs environnements et la gestion durable des territoires amazoniens

8 DOSSIER

TOURISME DURABLE EN GUYANE

- Le tourisme, un enjeu de développement pour le plateau des Guyanes, Amenda Bron
- Entre légitimité et performance, vers une autre caractérisation citoyenne du modèle de tourisme durable en Guyane, Koulani Rézaire
- La restructuration de l'industrie touristique guyanaise à l'ère du Covid-19, Ouissal El Makjanter



6 ACTUALITÉS :

- L'UG, partenaire de la Journée des plantes médicinales
- La première thèse en co-tutelle avec la Fondation Oswaldo Cruz
- L'Université de Guyane à l'écoute de son territoire
- L'UG recoit Réka Cristian dans le cadre du programme Erasmus

26 RECHERCHE

- L'intérêt du patrimoine des bagnes pour le tourisme en Guyane, Linda Amiri
- Pour une inscription des bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie à la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco

36 PORTFOLIO

- La Guyane, une place particulière dans la généalogie des lieux d'enfermement, Linda Amiri
- Exposition virtuelle : Les camps annexes de la colonie pénitentiaire du Maroni, Arnault Heuret



44 GRAND ENTRETIEN

- La pêche récréative, une opportunité pour un tourisme durable, Yves Duplan



48

L'UNIVERSITÉ DE GUYANE

- Une carrière dans la protection et la valorisation du patrimoine

50 FAITS & CHIFFRES



photo de Jlgaphiste

“

**En valorisant notre patrimoine, nous contribuons
à la promotion du tourisme culturel et à
la compréhension de notre histoire commune.**

”

LE MOT DU PRÉSIDENT

Laurent Linguet

Chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons ce numéro spécial de notre magazine, entièrement dédié à la recherche sur le tourisme en Guyane. En tant que président de l'université de Guyane, je suis fier de pouvoir partager avec vous les avancées significatives réalisées dans ce domaine et l'engagement de notre institution à promouvoir un tourisme durable, respectueux de l'environnement et de la richesse culturelle de notre région.

La Guyane regorge de trésors naturels d'une incroyable diversité. Sa forêt tropicale, ses rivières majestueuses et sa faune exceptionnelle en font un paradis pour les amateurs de nature et d'aventure. Cependant, il est de notre devoir de préserver ces merveilles pour les générations futures. C'est pourquoi nous nous engageons activement dans la promotion du tourisme durable en Guyane, en encourageant les pratiques respectueuses de l'environnement et en sensibilisant les visiteurs à l'importance de la conservation.

Dans ce numéro spécial, nous abordons également le potentiel du tourisme sportif en Guyane. Notre région offre des opportunités uniques pour les amateurs de sports nautiques et d'activités en plein air. Nous soutenons le développement d'un tourisme sportif responsable, qui valorise les activités respectueuses de l'écosystème fragile de la Guyane. De plus, nous explorons les enjeux et les défis liés à la pêche commerciale, en cherchant à concilier les besoins économiques et la préservation des ressources marines.

Le tourisme patrimonial est également mis en avant dans ce numéro. La Guyane possède un héritage culturel riche et fascinant, notamment à travers l'histoire de ses bagnes. Nous examinons l'importance de la préservation de ce patrimoine pénitentiaire et explorons les possibilités d'inscription de certains sites à l'UNESCO. En valorisant notre patrimoine, nous contribuons à la promotion du tourisme culturel et à la compréhension de notre histoire commune.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les chercheurs, les enseignants et les étudiants qui ont contribué à ce numéro spécial. Leur passion, leur engagement et leurs compétences sont essentiels pour façonner un avenir touristique durable en Guyane. Nos chercheurs et nos étudiants travaillent sur des projets novateurs visant à améliorer la durabilité du tourisme en Guyane. Nous encourageons la collaboration avec les acteurs locaux, les autorités et les communautés afin de développer une approche intégrée et participative pour faire du tourisme un levier de développement durable.

En parcourant les pages de ce magazine, j'espère que vous serez inspirés par les découvertes et les perspectives qu'il offre. Nous sommes convaincus que le tourisme en Guyane peut être un moteur de développement économique et social, tout en préservant notre environnement unique et en valorisant notre patrimoine culturel.

Bonne lecture et au plaisir de vous accueillir en Guyane !



photo Université de Guyane

ACTUALITÉS EN BREF

L'UG reçoit Réka Cristian dans le cadre du programme Erasmus

Du 15 au 17 mai, l'Université de Guyane a reçu Réka Cristian, de l'Université hongroise de Szeged, dans le cadre d'une mission Erasmus d'enseignement. Réka Cristian est enseignante chercheuse en études américaines, directrice du département d'études américaines de l'Université de Szeged et éditrice de *Americana e-Journal of American Studies in Hungary* et de *AMERICANA eBooks*.

Lors de sa venue, elle a partagé son expérience d'éditrice de revues en ligne en langue anglaise. Cette rencontre a permis d'élargir une collaboration déjà très dynamique. L'Université de Szeged, qui possède un accord Erasmus avec l'Université de Guyane, est l'une des principales universités de recherche de Hongrie. L'Institut s'inscrit dans la tradition universitaire francophone dûment ancrée à Szeged depuis plus de deux décennies.

Depuis 2006, les formations licence et master en études internationales connaissent un important succès auprès des étudiants. Le Master d'études européennes exclusivement en langue française - unique en Hongrie et dans la région - permet l'obtention d'un co-diplôme d'une haute école d'étude française, l'IEP Lille et de l'Université de Szeged.

L'université de Guyane à l'écoute de son territoire



Mairie de Saint-Laurent du Maroni. Photo : Lebrouillard

L'Ouest de la Guyane présente des particularités géographiques, culturelles et économiques, qui méritent d'être mises en valeur et qui nécessitent une approche spécifique.

C'est dans ce contexte que Laurent Linguet, Président de l'UG, accompagné d'une délégation, en collaboration avec Madame Sophie Charles, Maire de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni et de Monsieur Philippe Dulbecco, Recteur de l'Académie de Guyane et Chancelier des universités a tenu sa première table ronde sur le développement des formations universitaires dans l'Ouest Guyanais. Celle-ci s'est déroulée au sein de la Mairie de Saint-Laurent avec la participation des acteurs économiques, universitaires, de l'éducation et de la formation ainsi que des collectivités et autres organismes publics.

L'Ouest guyanais, territoire d'avenir

Dans ce territoire en pleine mutation, les besoins en compétences

sont croissants, dans de nombreux secteurs comme celui du social, de la santé, de l'éducation, du BTP, de la culture, du patrimoine et du numérique. Mais faute de compétences sur place, de nombreuses entreprises sont contraintes de prospecter à l'extérieur du territoire. Pour répondre à ces besoins, le vice-président Formation et Vie Universitaire, Frédéric Bondil, a présenté quelques propositions visant à prolonger les BTS existants dans l'Ouest avec des licences professionnelles de l'UG.

Une université de proximité

L'annonce d'une réserve foncière de plusieurs hectares pour construire un futur campus à l'entrée de Saint-Laurent a été faite et les participants se sont accordés pour fixer à l'horizon 2030 une potentielle inauguration du futur campus universitaire.

L'UG partenaire de la journées des plantes médicinales

Le jardin Bois de Rose de Madame Liliane Louison est situé sur la commune de Montsinéry-Tonnégrande. Ce jardin créole permet d'observer près de 600 espèces différentes, dont 150 orchidées, et dispose d'une serre pédagogique. Aujourd'hui, le jardin Bois de Rose s'inscrit dans une démarche de valorisation des plantes et arbres de Guyane en organisant tous les ans les journées des plantes médicinales "Radje mo Peyi". Partenaire de cette manifestation, l'Université de Guyane propose des conférences données par des chercheurs et des détenteurs de savoirs traditionnels afin d'informer la population sur les avancées scientifiques et de faire une sensibilisation sur les bénéfices et les risques associés à l'utilisation de ces remèdes traditionnels. A travers la vente de plantes, le jardin Bois de Rose contribue également à la réintroduction des plantes médicinales dans les jardins et au maintien des savoirs traditionnels associés.



La première thèse en co-tutelle avec la Fondation Oswaldo (Brésil)

La première thèse développée en cotutelle par dans le programme d'études supérieures en médecine tropicale de l'Institut Oswaldo Cruz (IOC/Fiocruz) a mis en lumière un problème de santé publique important : la propagation du VIH à la frontière entre le Brésil et la Guyane française. La re-

cherche a été réalisée par la biologiste Flávia Divino, doctorante au CIO et à l'Université de Guyane, et supervisée par les chercheurs Paulo Peiter, du Laboratoire des maladies parasitaires de l'Institut, et Mathieu Nacher de l'Université franco-guyanaise. Les recherches ont été menées de

part et d'autre de la frontière, dans les villes d'Oiapoque (Amapá) et de Saint Georges de l'Oyapock (Guyane française). La grande difficulté de l'étude de la santé aux frontières est d'obtenir des données des deux côtés. La coopération entre institutions, à travers la cotutelle, a été fondamentale pour l'accès à l'information et au travail de terrain en Guyane. Grâce à la collecte de données et aux entretiens, l'étude a mis en évidence les facteurs qui contribuent aux infections virales et aux cas de sida. Parmi ces facteurs, la recherche souligne l'intense mobilité de la population dans la région, associée principalement à l'exploitation minière, le manque d'accès à l'information sur la maladie et les contextes de vulnérabilité.

Flávia ministrou palestra para moradores de Oiapoque sobre HIV e Aids, em evento promovido pela Secretaria de Saúde. Pesquisa identificou dificuldade de acesso da população a informações sobre a doença. Photo : Acervo pessoal



**LA DYNAMIQUE
DES SOCIÉTÉS
AMAZONIENNES
DANS LEURS
ENVIRONNEMENTS
ET LA GESTION
DURABLE DES
TERRITOIRES
AMAZONIENS**

DOSSIER

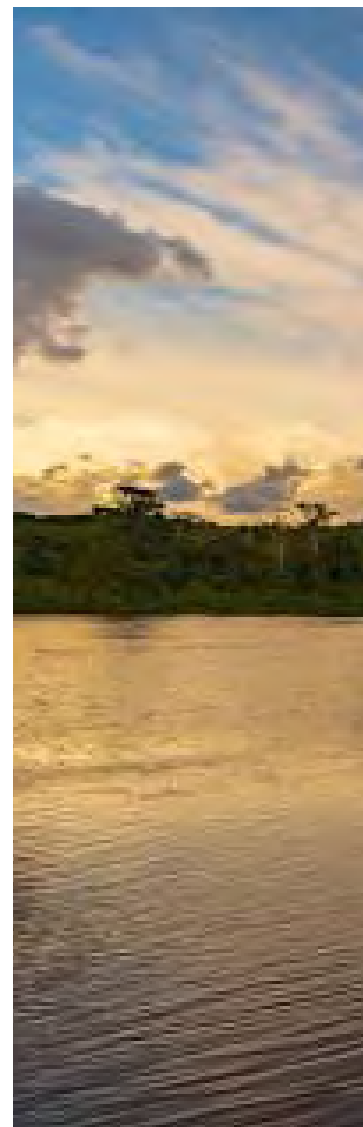
TOURISME DURABLE EN GUYANE

En Guyane, le tourisme représente un enjeu majeur de développement économique mais il reste largement sous-exploité. Le tourisme d'affaire ou affinitaire est majoritaire et constitue à ce jour la base de l'activité touristique. Pourtant, le territoire dispose de nombreux atouts, dont sa biodiversité exceptionnelle et sa population multiculturelle. Face aux enjeux environnementaux et économiques, les entreprises de tourisme misent sur le tourisme durable et l'écotourisme, qui tendent à s'imposer comme des leviers de développement.

LE TOURISME, UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT POUR LE PLATEAU DES GUYANES

Amenda BRON

La Guyane et le Surinam sont deux pays limitrophes du plateau des Guyanes, avec comme frontière le fleuve Maroni. Malgré des atouts environnementaux majeurs, l'activité touristique n'y est pas encore très développée. Si les freins au tourisme restent nombreux, les deux pays travaillent à coopérer d'avantage pour faciliter les échanges.



Au regard des richesses en biodiversité, du Surinam et de la Guyane, il est très important que l'écotourisme puisse se développer davantage. En effet, le secteur du tourisme présente des perspectives intéressantes dans l'écotourisme en raison de la biodiversité du plateau des Guyanes mais il reste faiblement développé. Il représente moins de 2 % du PIB dans chacun de ses deux pays (Encart 1).

L'écotourisme, un levier pour le développement

En Guyane, le tourisme souffre d'un fort retard de développement et ne représente que 9 % du PIB. Une enquête récente auprès des opérateurs de voyages et de la presse spécialisée du tourisme montre que la Guyane conserve l'image d'un territoire « dangereux ». On peut citer l'orpaillage clandestin comme principal exemple.

Un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, SRDTL, a été présenté en 2013 par la Région Guyane pour la période 2014-2024 (Fig.1). Il visait à développer une offre touristique intégrant des structures d'hébergement adaptées et une mise en valeur

des patrimoines culturels et naturels. Il s'agissait aussi d'améliorer la qualité des prestations, d'accompagner la formation des personnes et de valoriser l'image de la Guyane. Le SRDTL citait quatre territoires, correspondant aux pratiques touristiques en Guyane : la destination « Littoral de Guyane », la destination « Cœur de Guyane », la destination du « Maroni » notre terrain d'étude, et la destination « Approuague/Oyapock ». Il s'agit pour ces territoires de travailler sur un projet commun de développement de leur destination.

Le groupement Protourisme-Qualistat¹, a été mandaté afin d'évaluer l'avancement du SRDTL. Le bilan en 2018 montre d'importants retards sur le plan initialement prévu, peu d'actions du SRDTL ayant été réalisées. Le montant des subventions "tourisme" allouées par la Région, - devenue en 2015 la Collectivité territoriale de Guyane, - avoisine les 5 millions d'euros depuis 2010, dont 1,9 million d'euros sur la période 2013-2018, alors qu'avaient été prévus des investissements privés de l'ordre de 150M€, des aides financières de programmes opérationnels européens (107M€) et 20M€ en défiscalisation.

¹ IEDOM, Rapport annuel économique pour la Guyane de 2021



<https://surinameholidays.nl/accommodaties/bergendal-amazonia-wellness-resort/>

Tout comme la Guyane, le Suriname est doté d'une grande capacité en matière de faune et de flore pour un développement de l'écotourisme. Le pays est l'un des rares pays à posséder une forêt tropicale humide primaire et vierge. Pour cette raison, le tourisme de nature est un produit qui renforce la position du Suriname sur le marché du tourisme. En matière de développement de l'écotourisme dans ce pays, selon les acteurs, il n'existe pas de crainte. Toutefois le pays doit faire face à des menaces telles que la déforestation et l'activité aurifère et à la conscience de la population, ainsi la population doit connaître les bienfaits du tourisme dans le pays. Dans les deux territoires le tourisme d'affaire ou affinitaire est majoritaire et constitue la base de l'activité touristique. Au Surinam la moitié des touristes proviennent des Pays-Bas, les durées de séjour sont généralement longues et les dépenses sont estimées à 50 M SRD de dollars surinamiens (1,28M€ en 2023) par an. Une part importante, mais difficilement quantifiable, de visiteurs provient de la Guyane, ainsi qu'en témoigne la croissance exponentielle des demandes de visa.

Les données montrent que le secteur pourrait permettre au Suriname de contribuer pour environ 10% au PIB et de créer des emplois pour plus de 30 000 personnes en 2030.

Les freins au tourisme

Malgré les tentatives de coopération dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, les relations entre ces deux pays ne sont pas optimales. Le tourisme, en suscitant un intérêt renouvelé, servira-t-il à optimiser ces relations ? Ces deux pays tentent de faire croître leur activité touristique en attirant d'avantage de touristes. La réalité est telle que les guyanais visitant le Suriname sont beaucoup plus nombreux que les surinamais visitant la Guyane. Comment expliquer cette situation ?

Pas besoin de visa, mais un droit d'entrée au Surinam...

Les conditions d'entrée et de sortie pour le Surinam ont évolué d'année en année. Le Surinam est passé du visa papier à coller dans le passeport, à la carte touristique puis au visa numérique dématérialisé. À partir de Mai 2022 les touristes ont pu payer le droit d'entrée en ligne via « vsf global ». Les personnes voyageant depuis l'Europe paient 50 euros et celles venant d'Amérique 50 dollars. Cela est dû en partie à la suppression unilatérale de l'obligation de visa et en partie aux accords conclus avec des pays pour supprimer les visas.



... alors que la France exige un visa difficile à obtenir

Tandis que pour la Guyane, les demandes de visa se font auprès de l'ambassade ou consulat de France du pays de résidence des demandeurs. Les surinamais désireux de se rendre en Guyane doivent passer par le centre de demande de visa de l'Ambassade de France au Suriname. En avril 2019, l'ambassade de France au Suriname a développé une mesure spectaculaire pour relancer le tourisme surinamais en Guyane. Plus de la moitié des visas ont été délivrés gratuitement pour les touristes voyageant par une agence de voyage, c'est un dispositif de tests à court terme qui pourrait se pérenniser.

Des contraintes sanitaires

Au-delà du visa, un certificat de vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour venir en Guyane et au Suriname, ce qui peut constituer un frein au développement du tourisme. Par ailleurs, les retraités de plus de 65 ans qui n'ont jamais été vaccinés contre la fièvre jaune ne peuvent théoriquement pas venir en Guyane, ni au Surinam.

Des restrictions sur le trafic de fret et de passagers

Le trafic touristique entre le Suriname et la Guyane française n'est pas optimal. Il y a encore trop de restrictions sur le trafic de fret et de passagers entre les deux pays.

Aujourd'hui, il n'y a pas de vols réguliers entre Cayenne et Paramaribo. Fly All Ways, compagnie aérienne basée au Suriname, a obtenu les autorisations de la Direction générale de l'aviation civile pour l'ouverture, dès avril 2023, d'une ligne aérienne qui reliera, dans un premier temps, Paramaribo à Belém en passant par la Guyane. Mais elle ne peut pas prendre de passagers.

CARACTÉRISTIQUES DU MARONI

Longueur	611,7 km
Bassin	65 830 km ²
Bassin collecteur	Maroni
Débit moyen	1 700 m ³ /s
Régime	pluvial équatorial
Cours	
Source : Massif du Mitaraka	
Localisation : Suriname	
Coordonnées : 2° 34' 49" N, 54° 57' 27" O	
Embouchure : l'océan Atlantique	
• Altitude : 0 m	
• Coordonnées : 5° 44' 38" N, 53° 58' 08" O	
Géographie	
Principaux affluents	
• Rive gauche : Tapanahoni, Oelemari, Litani	
• Rive droite : Inini	
Pays traversés : Suriname, France	
Départements : Guyane	
Districts : Marowijne, Sipaliwini	
Régions traversées : Guyane	
Principales localités	
Saint-Laurent-du-Maroni, Albina, Grand-Santi, Cottica, Benzdorp, Anapaike	

Par voie terrestre, pour rejoindre le Suriname par la Guyane vous devrez passer par l'unique point d'entrée, la ville de Saint-Laurent du Maroni. Un bac, La Gabrielle, assure la traversée du fleuve frontière, le Maroni. Sur l'autre rive, un taxi collectif mène les passagers jusqu'au marché de Paramaribo.



LA VALLÉE DE MARONI

Tout au long de son cours se succèdent villages Bushinengué (Boni, Djukas, Paramaccans, Saramacas) et Amérindiens (Lokonos, Kali'nas, Wayanas, Tekos). Pour ces communautés le Maroni est une voie de communication essentielle. En l'absence de voie de communication routière, la pirogue constitue le principal moyen de transport de la région. Au départ de Saint-Laurent-du-Maroni plusieurs sociétés, basées à Saint-Laurent, proposent leurs services pour le transport fluvial, tant du fret que des passagers, sur le Maroni, toutefois sans lignes régulières. Les pirogues du Maroni se comptent par centaines. Elles restent le seul moyen de transport pour les riverains du fleuve. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Maroni_%28fleuve%29



Berg en Dal (Suriname) - Situé au milieu d'une forêt tropicale à couper le souffle sur les rives du fleuve Suriname, à environ 85 km de la capitale du Suriname, Paramaribo. Infrastructures pour un confort dans la jungle.
<https://surinameholidays.nl/accommodaties/bergendal-amazonia-wellness-resort/>

Parce qu'il n'y a pas de pont pour traverser le fleuve Maroni, en 2014 un protocole d'accord avait été signé entre la Guyane et le Suriname, pour la mise en place d'un nouveau ferry-boat, la navette, « La Gabrielle », qui transite entre les deux rives, depuis 1991², étant unanimement jugée obsolète. Quatre ans après, en septembre 2018, une convention régissant les aspects financiers du ferry-boat a été ratifiée. Elle acte l'octroi d'un financement par les fonds européens qui s'inscrit dans le cadre du Programme de Coopération Interreg Amazonie, plan européen visant à faciliter l'intégration de la Guyane dans son environnement du plateau des Guyanes. La nouvelle navette, bateau à fond plat, est arrivée en février 2022 en Guyane.

Peu de produits touristiques³

Contrairement au Suriname, le tourisme à l'intérieur des terres exploitant la vallée du fleuve Maroni et les « criques » a du mal à se structurer pour plusieurs raisons. En effet, il n'existe pas d'offre de points d'étape intégrés dans le paysage qui permettraient la découverte des lieux ainsi que la rencontre des hôtes ou des populations locales. Par ailleurs, les sites d'intérêt en lien avec la nature manquent d'infrastructures telles

que des panneaux d'information, d'abris avec sanitaires, de parkings sécurisés ou encore d'appontement pour l'écotourisme fluvial. A ces lacunes s'ajoutent les difficultés liées à l'avitaillement en carburant et en eau potable limitant au final les excursions possibles.

Il n'existe pas de promotion conjointe des « Guyanes » autour de l'écotourisme, de la biodiversité, de l'histoire, des cultures et du patrimoine. Il n'y a pas de partenariat pro-actif entre tours-opérateurs proposant des circuits organisés sur les deux rives du fleuve Maroni.

Ainsi les visiteurs souhaitant découvrir la vallée du fleuve Maroni doivent anticiper leur demande, car celle-ci reste soumise à la nécessité pour les opérateurs de constituer des groupes.

Un sous-investissement significatif

L'évaluation de l'investissement total du tourisme (subvention, défiscalisation et investissement privé) indique une nouvelle fois un écart conséquent entre le niveau d'investissement en Guyane et celui du Suriname. Cet investissement insuffisant se retrouve également dans le manque de formation des étudiants et d'accompagnement des professionnels.

L'image touristique

L'image touristique de la Guyane aurait tout à gagner d'une organisation cohérente des pratiques touristiques, en faisant la promotion de l'observation

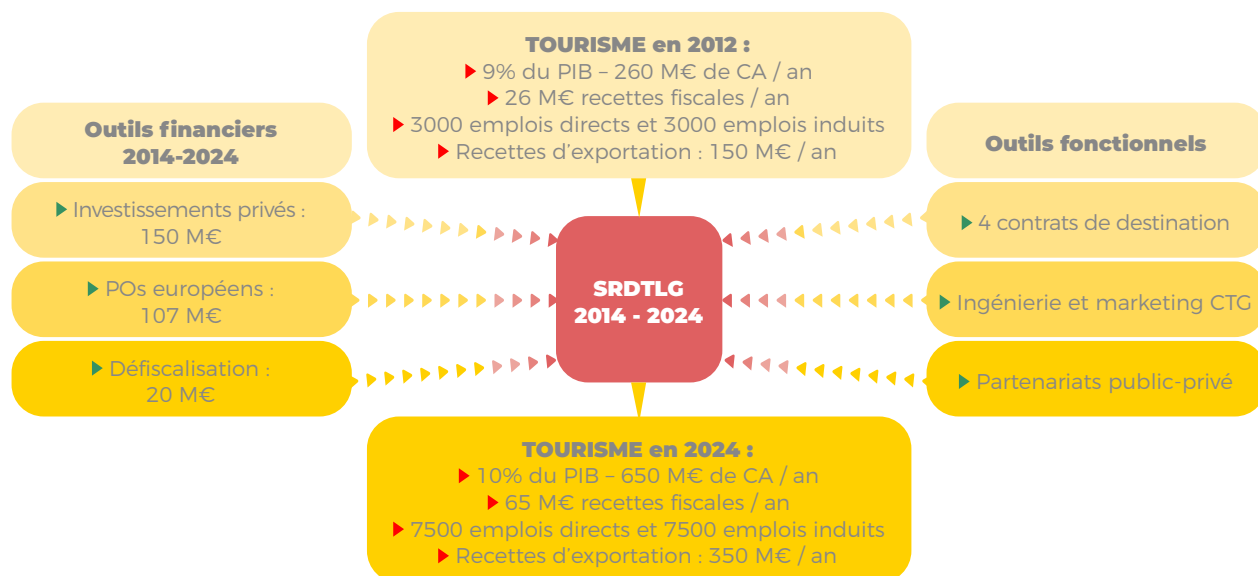
² Protocole de coopération concernant la mise en service à titre provisoire d'un moyen de transport de personnes, véhicules et frêt pour traverser le fleuve Maroni entre Albina (Suriname) et Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane française), traité bilatéral entré en vigueur le 23/12/1991

³ IEDOM Note expresse N°312, février 2015

Fig.1 • Synthèse des enjeux du SRDTL

source : extrait - Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Guyane Version finale novembre 2013 - SRDTLG - Stratégie - page 30

Sur 10 ans : création de plus du quart des emplois dont la Guyane aura besoin 300 M€ de retour sur investissement par la fiscalité



dans le milieu naturel des espèces et en freinant les activités de prédation, rentables à court terme mais aux conséquences incertaines à plus long terme. Il est important de noter que la Guyane ne tire probablement pas suffisamment partie de sa richesse en biodiversité pour le développement de son activité écotouristique. En effet, la Guyane ne s'impose pas encore comme une destination majeure pour l'observation animalière, car les infrastructures d'hébergement consacrées à cette activité ne sont pas suffisamment développées

Faciliter les échanges par des partenariats

La coopération entre le Suriname et la Guyane française date des années 80 lors de la guerre civile qui a frappé le Suriname en 1986 (cf encart 2). C'est ainsi que les réfugiés surinamais ont demandé asile

en Guyane. Ils furent à l'époque accueillis dans les camps à Saint-Laurent du Maroni, au pk 9 route de Mana, à Charvein et à Acarwanie. Mais, même avant ces événements tragiques, le Suriname était déjà une destination touristique importante pour les guyanais.

Depuis la réouverture de la frontière (décembre 1991), les courants d'échanges traditionnels ont pu reprendre. Les premières consultations bilatérales de haut niveau se sont tenues à Paramaribo en novembre 2009. Un « Conseil du fleuve », institué à cette occasion, réunit régulièrement les représentants des administrations et élus locaux des deux pays pour traiter des questions d'intérêt commun sur la gestion des deux rives du fleuve (mise à niveau des infrastructures notamment du bac international, aménagement des sauts, protection de l'environnement, projets culturels et sportifs...).

En 2013, une antenne de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) s'est implantée dans ce pays remplaçant ainsi l'antenne à Paramaribo de la Chambre de Com-

Encart 2 - Traités et accords signés entre la France et le Suriname - [Source France Diplomatie](#)

Numéro	Titre	Date de signature	Type d'accord
TRA00002352	Accord de délimitation maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Suriname	08/11/2017	BILATERAL
TRA20060091	Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la république du Suriname relatif à la coopération transfrontalière en matière policière	29/06/2006	BILATERAL
TRA20030050	Accord sous forme d'échange de lettres relatif au statut des forces françaises participant à des activités sur le territoire de la république du Suriname	28/03/2003	BILATERAL
TRA20000113	Convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la république du Suriname pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières	25/10/2000	BILATERAL
TRA19910273	Protocole de coopération concernant la mise en service à titre provisoire d'un moyen de transport de personnes, véhicules et frêt pour traversée fleuve Maroni entre Albina (Suriname) et Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane française)	23/12/1991	BILATERAL
TRA19630231	Accord par échange de notes sur l'importation par les départements français d'outre-mer des produits agricoles en provenance du Suriname	08/11/1963	BILATERAL



Grand Santi, aperçu du village -
Photo Polo 973, 28/03/2007

merce et d'Industrie de Guyane. Avec la CTG, les coopérations sont d'ordre culturels et sportifs et se tournent petit à petit vers une coopération économique. La CTG a pour interlocuteur le ministère des affaires étrangères du fait que le Suriname n'a pas de décentralisation.

Les deux pays travaillent sur des études à propos des freins aux échanges entre eux. Il est à noter que le défi majeur reste que les produits surinamiens sont moins coûteux. Pour que le Suriname et la Guyane deviennent des partenaires économiques, il faudrait qu'ils étudient l'un et l'autre leurs marchés réciproques. Le but étant de déterminer quels produits pourraient être commercialisés dans les deux pays pour un échange efficace.

En matière commerciale, le Suriname et la Guyane échangent très peu. Le Suriname échange beaucoup avec les pays du CARICOM alors que la Guyane échange principalement avec l'Hexagone.

Le Suriname fait partie du processus d'intégration régionale dans les Caraïbes. Il est membre de la CARICOM, du CARIFORUM, de l'Association des États de la Caraïbe et entretient des relations étroites avec l'Amérique du Sud et de la Caraïbe, ce qui démontre sa vo-

lonté de travailler ensemble en matière de tourisme. En ce qui concerne la coopération, le Suriname et la France ont travaillé ensemble sur un traité de coopération. En 2005, les douanes surinamaises et françaises ont signé un protocole de collaboration concernant « l'aide administrative mutuelle ». Les deux parties ont également discuté de la manière de traiter le trafic transfrontalier et un dialogue bilatéral a eu lieu sur la réadmission.

Les programmes opérationnels « Caraïbes » et « Amazonie » du Fonds européen de développement régional (FEDER) permettent à la collectivité territoriale de Guyane d'associer le Suriname à des projets d'intérêt commun. L'Agence française de développement (AFD) est également présente au Suriname, particulièrement dans le domaine de la santé, du renforcement d'infrastructures routières, et propose des projets dans le domaine de l'eau et de l'électricité au Suriname.

Le tourisme reste un secteur potentiel de développement. Toutefois si l'on prend l'exemple de trois pays du plateau des Guyanes, en Guyane la promotion manque de vigueur et n'arrive pas à attirer les touristes.

photo fournie par l'auteure



BIOGRAPHIE

DR Amenda BRON, 35 ans, mère de cinq enfants, mananaise vivant à Charvein ayant effectué toute sa scolarité en Guyane, diplômée de l'école doctorale, université de la Guyane, collaboratrice de la coopération internationale au sein de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais. Passionnée de culture guyanaise et surinamaïse ainsi que de la musique traditionnelle Bushinengue (mes origines familiales). Son caractère sociable se caractérise par mon ouverture à toutes les cultures représentées en Guyane et au Suriname.

photo de J.Lgraphiste



ENTRE LÉGITIMITÉ ET PERFORMANCE, VERS UNE AUTRE CARACTÉRISATION CITOYENNE DU MODÈLE DE TOURISME DURABLE EN GUYANE ?

Le tourisme durable est défini par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) comme un tourisme « qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ». Or, pour devenir un objectif stratégique, la durabilité doit se traduire dans la réalité des acteurs comme une alternative pertinente et performante. Est-ce possible dans l'écosystème économique, technologique et culturel de la Guyane et à quelles conditions ?

Koulani REZAIRE

Le développement considérable que connaît l'industrie touristique ces dernières années engendre des répercussions majeures sur les ressources naturelles, les modes de consommation et les structures sociales. Le tourisme durable est soucieux de son impact actuel et futur sur les ressources patrimoniales, naturelles, culturelles et sociales, tout en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil (Figure 1).

Le tourisme durable vise donc à réduire son impact négatif sur l'environnement et la culture locale afin de les préserver pour les générations futures, tout en contribuant à la croissance économique, à la création d'emplois et à la protection de la nature et des paysages. On distingue 4 secteurs ayant un impact sur le tourisme durable : les transports, les infrastructures sur le site touristique, les co-construc-teurs de l'activité touristique et la nature, le réservoir naturel (Fig 2).

L'entreprise durable engendre des profits et des revenus que, par définition, elle partage équitablement entre les employés et les communautés locales. Elle mène un effort

de réduction de l'empreinte écologique, notamment par le recyclage, les économies d'énergie, la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la gestion optimale des ressources et la gestion des déchets.

L'offre touristique durable en Guyane

Les entreprises sont soumises à des facteurs de pression...

En Guyane, l'offre touristique durable est largement atomisée avec un nombre important d'acteurs, de métiers et d'activités. 60% sont des entrepreneurs individuels ayant fait ce choix pour des raisons de flexibilité et d'indépendance financière.

Dans le contexte guyanais, les initiatives des entreprises de tourisme durable sont conditionnées par des facteurs de pression, voire de contingence, issus de l'éco-système qui les entoure (mutations technologiques, écologiques, politiques, juridiques, sociologiques, ...) dont l'origine se trouve au niveau local, national et international comme l'indiquent les verbatim

suivants : « *Nous sommes obligés de proposer des choses que l'on ne trouve pas ailleurs* » ; « *heureusement la nature et les paysages de Guyane sont tout simplement extraordinaires* » . « *L'Amazonie est une offre complètement différente et nous avons une carte à jouer avec l'image européenne entre le Brésil et les autres pays du plateau des Guyanes* ».

C'est le résultat d'un travail d'enquête exploratoire auprès de 12 chefs d'entreprises qui proposent des activités touristiques, dont 8 font exclusivement du tourisme durable et/ou de l'écotourisme. L'enquête se poursuit avec 7 experts du tourisme. La collecte des données a requis trois phases d'analyse qualitative avec différents traitements décrits dans l'encart méthodologique.

Dans ce contexte les sept pressions, détectées dans cette étude sont les suivantes : économique, commerciale et concurrentielle, politique, technologique, sociale et sociétale, environnementaliste et écologique, institutionnelle et réglementaire. Elles sont à maîtriser et intégrer dans la stratégie de développement de l'entreprise (Fig 3).

Quant aux niveaux et formes de préoccupation (locale, nationale et internationale), il s'agit de l'intégration de nombreuses préconisations. On peut citer par exemple, les incitations à la création d'emplois, les chartes et les labels, les alertes des associations et des ONG ou encore les incitations financières des collectivités locales en soutien à certains types de projets. Il y a une « prise de conscience » qui induit les entreprises à intégrer ces préconisations et incitations dans leur stratégie de développement.

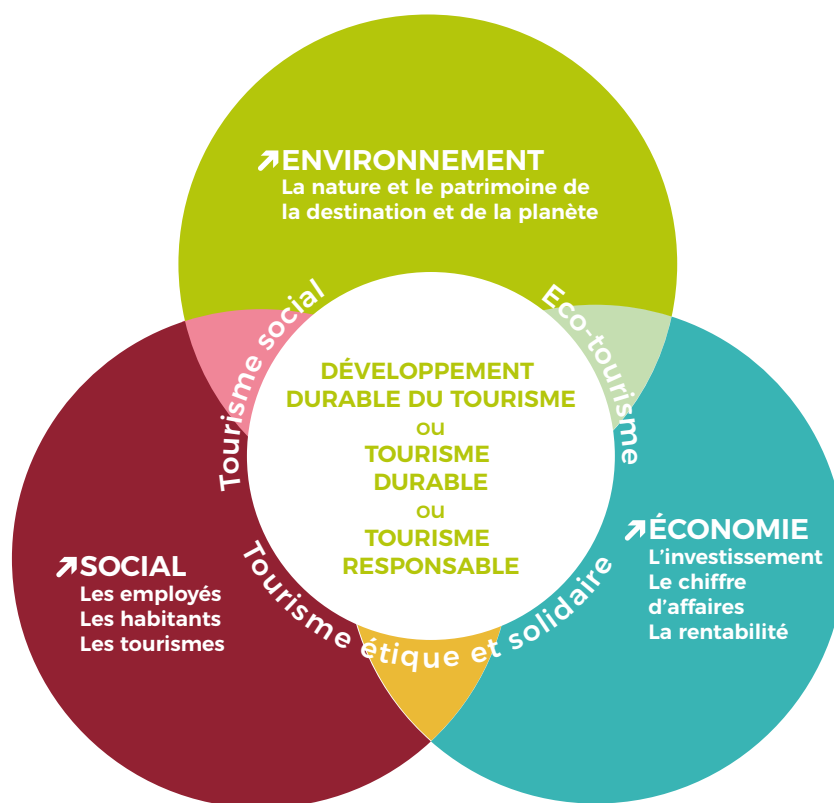
... et doivent prendre en compte l'humain, la finance et la technologie

Avec le nœud d'innovation/originalité renforcé par celui des technologies, dont la digitalisation, les entreprises tentent de trouver un « créneau » pour se différencier et garantir une rentabilité sur le long terme pour des clients aux attentes spécifiques. Les clientèles durables semblent être principalement intéressées par la découverte des modes de vie et des savoirs traditionnels, des immersions expérientielles à forte valeur ajoutée dans des hébergements alternatifs/originaux/innovants en forêt avec des populations autochtones et des explications précises sur la faune et la flore.

Par ailleurs, les dirigeants des entreprises comprennent, à de subtils degrés différents, l'importance cruciale de composer avec des groupes ou individus dont les intérêts dépassent les seuls enjeux économiques et tournent autour des notions d'humain. « On ne peut faire visiter certains endroits sans avoir avec nous les populations locales ». Ce verbatim révèle l'intérêt pour les chefs d'entreprise d'être en phase avec le sociétal. Les communautés locales sont fortement reliées aux aspects de communication, d'image, d'attractivité, de solidarité, de rentabilité etc...

Trois aspects, l'humain, la finance et la technologie sont à prendre en compte pour la mise en œuvre de la stratégie de développement de chaque entreprise. Le tourisme durable devient ainsi une oppor-

Figure 1 : Tourisme durable Organisation Mondiale du Tourisme, OMT



tunité pour la Guyane parce qu'il contribue de manière « explicite » à la réponse aux besoins du milieu d'accueil, par exemple les communautés bushinenguées et amérindiennes habitant les val-

lées du fleuve Maroni et celle de l'Oyapock. Il s'agit de dépasser la simple question de la préservation du patrimoine, de la diversité culturelle et de l'impact écologique. L'entreprise est dorénavant

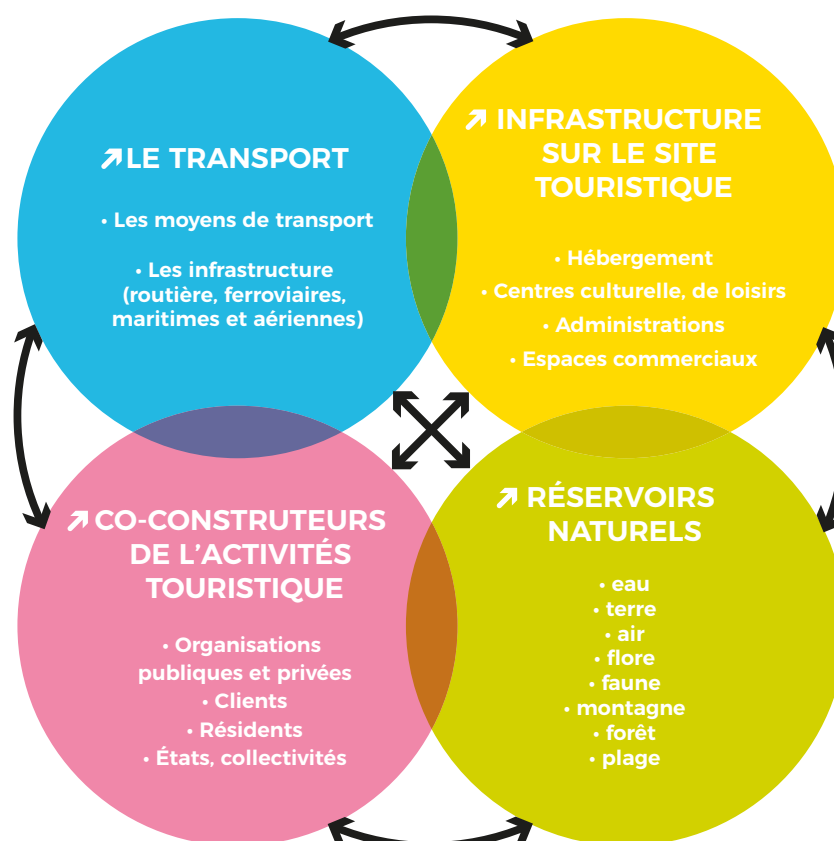


Figure 2 : présentation systémique du tourisme global
(source : Camus, Hikkerova et Sahut, 2010)

responsable de ses activités et de leurs externalités devant tous ses partenaires.

Les leviers d'une stratégie de tourisme durable

La légitimité, une ressource stratégique pour les entreprises

La légitimité de l'entreprise, liée à son éco-système, lui confère aussi une certaine responsabilité et l'on peut réfléchir à la question de l'intégration de la Responsabilité Sociétale des Entreprises comme un élément de la stratégie de développement de l'entreprise touristique. Il faut comprendre que les individus externes à l'entreprise doivent bénéficier des retombées des actions touristiques comme l'indique avec beaucoup de sagesse le verbatim suivant : « *nous devons partager avec les gens des communes de l'intérieur* ». Néanmoins la rentabilité n'est pas écartée : « *Nous voulons gagner de l'argent, si ce n'est pas assez lucratif, ce n'est pas la peine* », car « *les projets de tourisme durable ne sont pas des projets humanitaires.* »

Figure 3 : les leviers stratégiques à maîtriser/piloter et intégrer dans la stratégie de développement des entreprises de tourisme durable

PERFORMANCES	LEVIERS STRATEGIQUE
commerciale	clients, concurrence, communication, information, image de la Guyane
économique et financière	prix, rentabilité et autonomie financière, gestion des coûts, financements et investissements
organisationnelle	appui à la création d'entreprises, réglementation, collectivités locales, institutions du tourisme, flexibilité, infrastructures, accessibilité
organisationnelle et commerciale	technologies, innovation/originalité,
éthique	attractivité culturelle, authenticité et valeurs
écologique	empreinte écologique et protection de l'environnement
écologique et éthique	environnement naturel,
En rouge, facteurs primaires	

Les prestataires doivent trouver un équilibre entre rentabilité, la gestion des coûts, le respect de la réglementation et le redéploiement des actions solidaires. Les experts et les chefs d'entreprise confirment qu'effectivement il n'est pas aisé de faire des arbitrages tout en « *voulant faire au mieux pour tout le monde* ». Il y a effectivement des éléments concurrentiels à considérer.

De l'entreprise qui tient compte de l'impact humain et environnemental.....

L'objectif principal de la Responsabilité Sociétale des Entreprises¹ peut être défini comme la mise en application des principes du Développement durable, en fonction des dimensions économiques, environnementales et

¹ La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. Elle concerne trois domaines : environnemental, social et sociétal

METHODOLOGIQUE

<u>Collecte et traitement des données</u> Phase 1 <i>Analyse qualitative de la formulation stratégique des entreprises de tourisme durable en Guyane</i> <u>Collecte des données primaires:</u> 12 entretiens semi-directifs avec des chefs d'entreprise autour de 4 typologies d'activités représentatives sur l'ensemble du territoire : Restauration et hébergement, agence de voyage, guides, visites et excursions, transport fluvial et terrestre <u>Guide d'entretien:</u> Pourquoi et comment faire du tourisme durable ? Quels objectifs du tourisme durable ? Quelle cohérence territoriale et/ou locale ? Selon quelle différenciation stratégique ? <u>Techniques de traitement :</u> Analyse de contenu catégorielle Grille d'analyse thématique Analyse en composante principale (ACP) <u>Interprétation des données :</u> Double codage Interprétation du champ lexical	<u>Collecte et traitement des données</u> Phase 2 <i>Analyse qualitative des leviers (sources) de la légitimité et de la formulation stratégique des entreprises de tourisme durable en Guyane</i> <u>Collecte des données primaires:</u> 1 focus group d'approfondissement des résultats de la phase 1 avec les même 12 chefs d'entreprise précédents <u>Guide d'animation:</u> Modalités du système touristique local Limites, justifications et modalités du développement de leurs activités, de leurs choix et de leurs déploiements stratégiques <u>Techniques de traitement :</u> Analyse de données textuelles <u>Interprétation des données :</u> Modèle des boucles causales	<u>Collecte et traitement des données</u> Phase 3 <i>Validation qualitative des leviers (sources) de la légitimité et de la formulation stratégique des entreprises de tourisme durable en Guyane</i> <u>Collecte des données primaires:</u> 7 entretiens avec des experts professionnels du tourisme en Guyane (directeurs, responsables et chefs de services d'institutions locales du tourisme) <u>Guide d'entretien:</u> Conclusions de la phase 2 et les leviers communs pertinents pour construire un avantage concurrentiel touristique soutenable <u>Techniques de traitement :</u> Analyse de contenu simple Grille d'analyse thématique <u>Interprétation des données :</u> Modèle des boucles causales Analyse confirmatoire des interactions
--	--	--

sociales, renvoyant donc à une vision holistique de la performance des processus managériaux. Ces facteurs de soutenabilité et/ou de durabilité sont les conditions de l'intégration stratégique du tourisme durable juste après en avoir précisé les leviers stratégiques.

Les entreprises du tourisme durable relèvent des valeurs orientées « marchés » certes, mais également des valeurs orientées « sociétal » et « biosphérique ». Elles se veulent performantes sur l'ensemble de ces dimensions qui interpellent la citoyenneté de l'entreprise.

À l'entreprise citoyenne, tournée vers les communautés locales

L'entreprise citoyenne² est proactive et performante sur la sphère économique et la sphère politique (gestion des affaires de la cité, par ailleurs imposées). « *Il n'était pas envisageable que les populations n'aient rien à gagner, sinon nous aurions eu des difficultés* ». « *Il y a tant de paramètres à prendre en compte* », « *on essaie d'être des citoyens responsables* ».

L'entreprise citoyenne est une vision nouvelle de l'entreprise. On demande de plus en plus aux entreprises de résoudre les problèmes de la société³. L'entreprise citoyenne tend vers un fonctionnement plus démocratique. Elle

² Le concept d'entreprise « citoyenne » renvoie tant à un type d'entreprise qui entend mettre l'intérêt de la Société (au sens large) au même niveau que son intérêt propre qu'à un courant de pensée qui envisage l'entreprise comme un acteur politique ayant un rôle légitime à jouer au-delà de la sphère économique et financière.

Dans sa première acception, la notion implique une prise en compte effective des dimensions sociales et environnementales de la RSE dans un souci de respect de l'intérêt général et de prise en charge du bien commun. Dans sa seconde acception, le courant de l'entreprise citoyenne vient légitimer, avec le secours d'une personnification et d'une « métaphore anthropomorphique », le statut de citoyen politique de l'entreprise, occultant ainsi son rôle prépondérant dans la structuration des rapports sociaux tel que souligné par la perspective institutionnaliste

³ En Guyane, cet item a largement été particulièrement présent dans les débats publics/citoyens de la Montagne d'or entre 2017 et 2019

prend également en compte de nouvelles considérations comme l'écologie, l'environnement ou encore la participation active des salariés. Elle utilise les procédés classiques de fonctionnement mais elle les revisite pour respecter ses nouvelles inquiétudes. La citoyenneté de l'entreprise est un nouvel angle d'attaque pour comprendre les relations entre les organisations et la société d'autant plus que, l'entreprise doit être un citoyen « vertueux » et un « bon voisin ».

La vision étendue de citoyenneté de l'entreprise est un levier d'intégration et de légitimation des projets managériaux tourné vers les communautés locales.

L'approche citoyenne et participative se veut donc la base d'un projet touristique durable répondant à des attentes des hommes et des territoires. La bonne citoyenneté, sous-entendu la bonne performance citoyenne, est ce compromis dynamique entre les besoins des managers, les pressions externes et les valeurs éthiques.

En conclusion

Les compétences et attentes constituent les leviers stratégiques que les entreprises de tourisme durable doivent maîtriser/piloter et introduire dans la formulation de leur stratégie. Les aspects théoriques autour des sujets de la RSE et du Développement durable opèrent dorénavant une mutation vers la notion de Citoyenneté de l'entreprise, lesquels commencent à émerger en Guyane.

L'intégration des principes du tourisme durable nécessite que chacun s'intéresse à l'ensemble des parties prenantes afin de définir « une autre forme de tourisme ». Concilier le Développement durable et le tourisme est donc possible, dans la mesure où les acteurs économiques s'efforcent de prendre en considération la complexité du système dans lequel l'activité est inscrite.



BIOGRAPHIE

Actuellement professeur certifié ex bi-admissible en Economie et Gestion au sein de l'IUT de Kourou (Département Techniques de Commercialisation), **Koulani REZAIRE** est actuellement en cours de finalisation de sa thèse de doctorat en Sciences de Gestion et du Management sur l'intégration stratégique de la RSE dans les entreprises guyanaises. Ayant vécu la transformation de l'université des Antilles Guyane et la création de l'Université de Guyane, il a occupé diverses fonctions dans l'institution pour aujourd'hui se consacrer à l'encadrement du Master Management et Administration des Entreprises en partenariat avec les Universités de Guyane, de La Rochelle, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le Réseau des IAE France.

SOURCES

- Koulani REZAIRE (2023) « L'intégration stratégique du tourisme durable : caractérisation d'une offre touristique performante et citoyenne en Guyane française à travers le modèle des boucles causales » 13^{èmes} Journées Scientifiques du Tourisme Durable à Cayenne (Guyane française), les 10-12 mai 2023 - Association Internationale de Management du Tourisme Durable, CNRS, Université Sorbonne-Paris-Cité - Laboratoire MINEA - Université de Guyane, 2023
- Koulani REZAIRE (2020) : « Proposition de caractérisation de l'offre de tourisme durable en Guyane au travers des boucles causales ». 7^{ème} Conférence de l'Association Francophone de Management du Tourisme (AFMAT) - Le 27 Mai 2020 à Montréal - Ecole des Sciences de la Gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) - Participation en ligne

LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE GUYANAISÉ À L'ÈRE DU COVID-19

La pandémie Covid-19 a causé des perturbations sans précédent dans le secteur du tourisme. Partout dans le monde, la demande a chuté en raison des mesures d'endiguement prises par les États. Les entreprises touristiques de la Guyane n'ont pas fait exception.

Ouissal EL MAKHANTER

Le 17 Mars 2020, en réponse à la pandémie, le gouvernement déclara l'interdiction de déplacement en France hexagonale ainsi que dans tous les départements et régions d'Outre-mer, dans le but de ralentir la propagation du virus. Dès lors, des mesures drastiques ont été prises afin d'endiguer la pandémie : fermeture des frontières, confinements et fermeture des lieux non essentiels tels que les hôtels, restaurants et attractions ainsi que l'annulation des événements à caractère festif ou professionnel.

L'impact de la crise Covid-19 sur l'industrie touristique en Guyane...

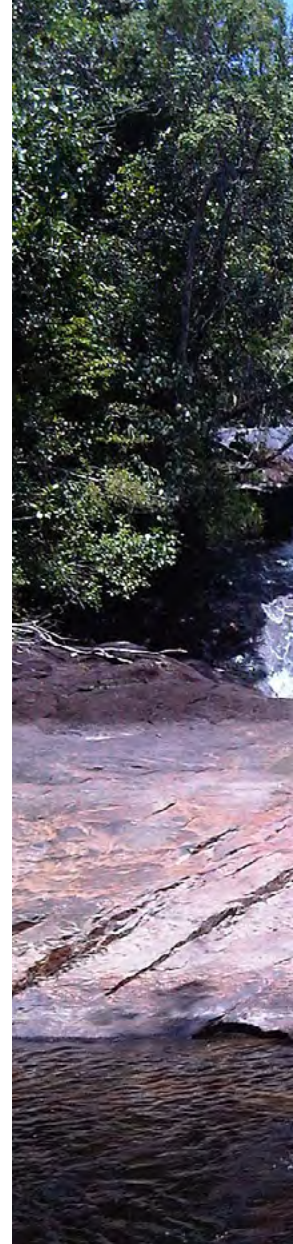
La fermeture des lieux touristiques et l'interdiction de se déplacer ont pratiquement mis un coup d'arrêt aux fréquentations touristiques et aux revenus des acteurs. L'ampleur des conséquences socio-économiques provoquées par la pandémie varie d'une destination à l'autre selon plusieurs facteurs : la nature de l'offre touristique, l'impact des restrictions sur les flux touristiques, la taille du marché interne et sa dépendance aux marchés internationaux.

En Guyane, Le secteur représente 12 % du PIB et occupe 4,3% de l'emploi. Dépendant en grande partie du tourisme d'affaires en lien avec l'activité du centre spatial Guyanais et du tourisme affinitaire. Le tourisme domestique quant à lui est assez marginal.

En analysant le taux de croissance annuel des flux touristiques, nous observons que depuis Mars 2020, les perspectives de croissance ont laissé place à un effondrement sans précédent de l'activité touristique. Les flux touristiques extérieurs ont enregistré une chute de 64% en 2020 par rapport à l'année 2019. Le voyage aérien intérieur a connu également une contraction de 90%. L'activité spatiale a connu une baisse en volume (-16,5%), ce qui a impacté négativement toute la branche transport ainsi que les flux touristiques dépendant d'elle.

La fréquentation touristique dans l'Ouest de la Guyane a baissé de 65% par rapport à l'année 2019 et les visites guidées au sein du centre d'interprétation architecturale et patrimoniale ont chuté de 70%.

La trésorerie des entreprises touristiques a été fortement impactée suite à l'arrêt quasi-total de leurs activités. Cela est dû principalement à la baisse du chiffre d'affaires (-60%), vient ensuite les charges liées aux mesures sanitaires (achat de gel, de masque et réaménagement d'es-



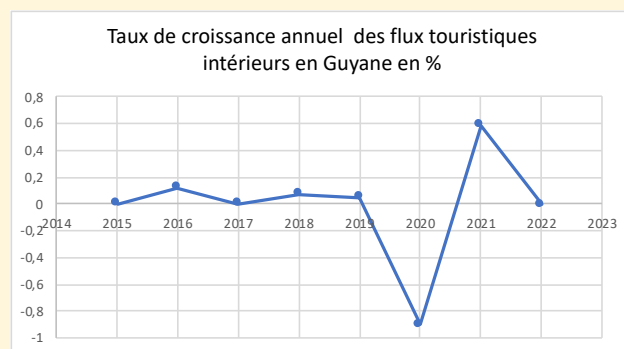


Chutes Voltaire. Photo :Riri97,18/08/2011

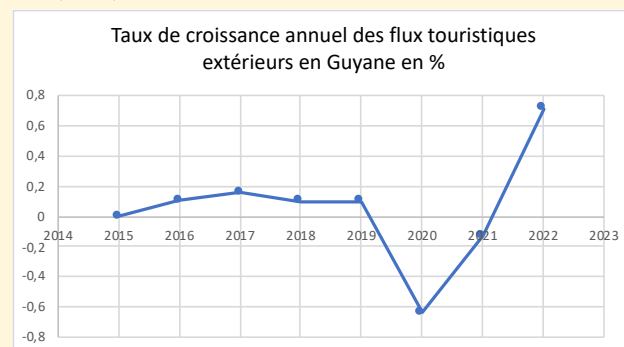
pace) et enfin l'allongement des délais de paiement client.

Ces chiffres mettent en exergue la vulnérabilité du secteur face aux chocs exogènes et indiquent globalement l'effondrement des entreprises sur lesquelles le tourisme exerce des effets multiplicateurs : l'hébergement, la restauration, le transport, l'artisanat, les agences de voyage et commerce, qui ont suspendu leurs activités pour une longue durée. Déclarées comme non essentielles, elles ont été fortement affectées en 2020 et sont restées pénalisées en 2021 par une reprise en demi-teinte due à des restrictions supplémentaires qui ont été appliquées tout au long de l'année : couvre-feu, restriction de déplacement dans le territoire, présentation d'un motif impérieux pour voyager et la mise en place du Pass sanitaire attestant la vaccination ou d'un test négatif pour accéder à la plupart des lieux publics. Cette mesure ne jouant pas en faveur des entreprises guyanaises, vu la réticence de la population locale à se faire vacciner, alors que les entreprises métropolitaines l'ont vécu davantage comme une chance pour relancer leurs activités malgré la situation sanitaire. Il a fallu attendre 2022 et la levée des restrictions sanitaires pour que les entreprises guyanaises locales connaissent un rebond modéré.

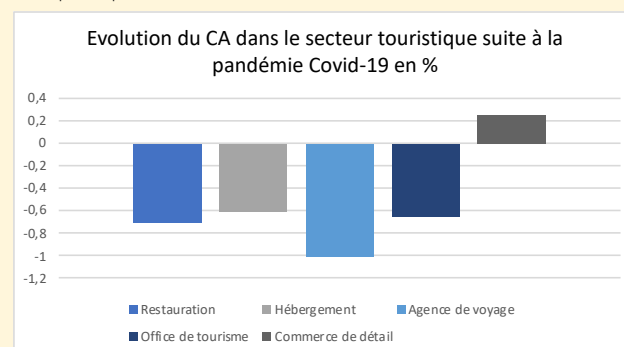
Graphique 1



Graphique 2

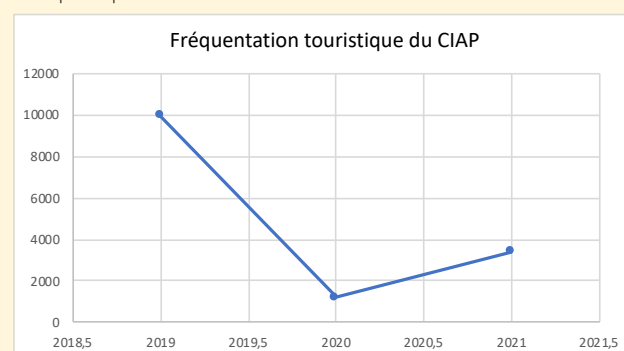


Graphique 3



Graphiques réalisés par l'auteur à partir des données d'enquêtes de terrain

Graphique 4



METHODOLOGIQUE

La stratégie de recherche adoptée est empirico-inductive, basée sur la collecte de données brutes et réelles sur le terrain. Notre méthodologie porte d'abord sur une recherche rétrospective visant à critiquer les approches classiques organisationnelles, ensuite sur une approche analytique et comparative ayant pour but d'identifier les démarches qui ont permis d'assurer une relative résilience chez certaines entreprises face à la crise. Les moyens mis en œuvre sont la recherche documentaire, les enquêtes de terrain, par des questionnaires et entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs de la chaîne touristique en Guyane, au Suriname et au Brésil.



Plage de St Joseph, Iles du Salut. Photo Arria Belli, 6/09/2007. wikipedia

Outre ses effets négatifs, cette crise a été l'occasion de repenser le fonctionnement des entreprises touristiques afin de gérer la crise et en atténuer les conséquences à court terme.

...implique des changements de stratégies, entre adaptation et innovation...

Pour pallier les difficultés financières, notamment les difficultés de trésorerie, la majorité des entreprises ont sollicité des aides publiques, telles que le prêt garanti par l'état et le report ou l'annulation d'échéances sociales ou fiscales. Certaines entreprises, ont eu recours à des allongements de délai de règlement des fournisseurs, d'autres, ont dû augmenter leurs découverts et contracter des concours bancaires.

Concernant les emplois, la principale mesure utilisée est le chômage partiel (trois sur quatre entreprises du secteur touristique y ont recours), suivi des mises en congé et du télétravail.

Les agences de voyage ont proposé aux clients la reprogrammation des voyages au lieu du remboursement afin d'éviter de lourdes pertes financières ainsi qu'elles ont renoncé aux frais d'agence pour favoriser la rétention de la clientèle.

Dans la restauration, seules les formules « à emporter » et « livrées à domicile » ont été autorisées, permettant à certaines structures agiles de trouver de nouveaux débouchés pour s'adapter et écouler une partie de leurs stocks de marchandises.

Lorsque les lieux touristiques ont pu rouvrir, la première

stratégie d'adaptation fut la labellisation. Le label indépendant des professionnels du tourisme « COVID-FREE » garantit que des procédures de lutte contre la propagation du virus sont mises en place et que celles-ci devraient aboutir à une moindre contamination. Ensuite, les autorités nationales ont imposé des normes structurelles telles que la ventilation des lieux et la distanciation. Ces protocoles ont en effet exigé l'adaptation des infrastructures et la formation des employés du secteur sur l'hygiène et la sécurité.

Ces changements sont autant d'innovations organisationnelles et de produits, qui s'accompagnent par des innovations managériales, prenant forme dans le déploiement de nouveaux outils de gestion, plus ou moins nouveaux pour l'entreprise.

...et une évolution des comportements

Le déploiement des outils numériques

Les stratégies de développement touristique ne peuvent passer outre les possibilités offertes par la numérisation. Cette dernière a permis de maintenir une partie des activités et a fait partie intégrante de la relance du secteur, notamment avec l'utilisation du télétravail, une nouvelle forme d'organisation au travail. Celle-ci n'a pas été pratiquée dans toutes les entreprises touristiques. Du fait des contacts fréquents avec la clientèle, la part des emplois pouvant être exercés à distance est moindre. Toutefois, le numérique a été



Saint-Laurent-du-Maroni. Photo JLgraphiste

mobilisé comme canal de promotion pour augmenter la visibilité des produits et services proposés via les sites web et les réseaux sociaux dans la perspective de conclure des ventes en ligne.

Le contexte sanitaire a poussé les institutions culturelles (théâtres et musées) à s'emparer du numérique, qui jusqu'alors était peu exploité. En proposant au client de vivre de nouvelles expériences avec l'offre des expositions virtuelles et des visites en ligne. Pour les restaurateurs, il a permis de créer des applications « menus » afin de respecter les gestes barrières et a également été mobilisé pour gérer la relation client. De ce fait, nous avons vu apparaître de nouveaux moyens de communication en ligne pour renseigner en temps réel les clients et échanger avec les fournisseurs.

La prise de conscience écologique

Enfin, la crise Covid-19 a offert des possibilités d'innovation et d'adoption de modèles de développement

plus durable, en se saisissant de la question environnementale, laquelle semble aujourd'hui largement reconnue et prise en compte par les différents acteurs du secteur. Globalement, le ralentissement du tourisme international a permis de réduire l'empreinte carbone, par la réduction du transport aérien (surtout des longs trajets) et par la réduction des activités.

Force est de constater que les restrictions de mobilité ont montré que la régulation des flux touristiques internationaux, en prenant davantage en compte les dimensions de la durabilité, est possible lorsqu'il y a une volonté politique.

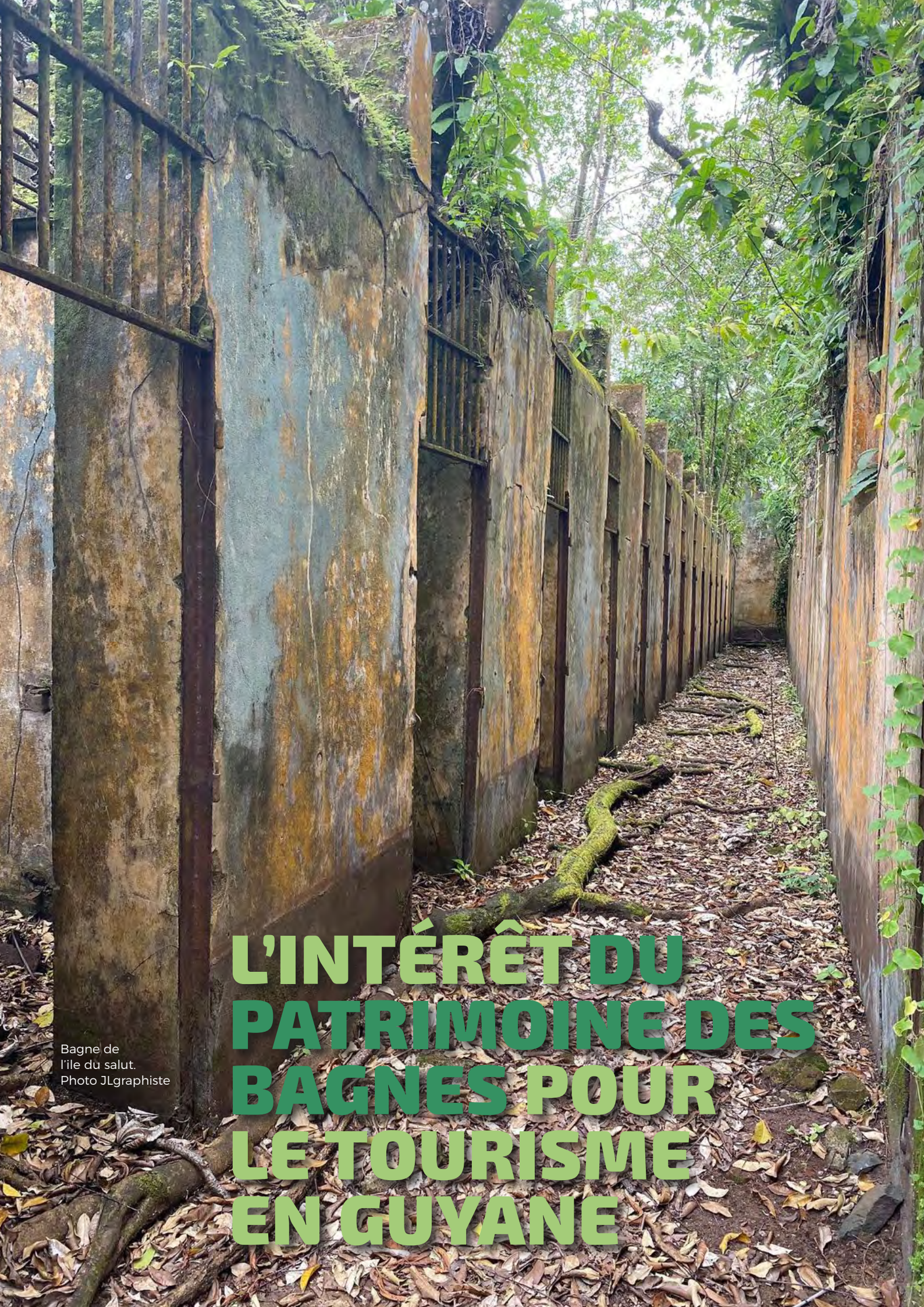
Si la pandémie n'a pas eu d'effet structurel sur la question environnementale, étant donné que l'empreinte carbone est repartie à la hausse avec la reprise des activités, elle a néanmoins agi sur les comportements de certains touristes soucieux de la préservation de l'environnement.

photo fournie par l'auteure



BIOGRAPHIE

Ouissal EL MAKHANTER, enseignante dans le second degré. Titulaire du Master Economie de l'Entreprise et des Marchés parcours Comptabilité et Finance d'Entreprise à l'Université de Guyane. Actuellement, doctorante en Sciences de Gestion au sein du laboratoire MINEA EA 7485 / Equipe Interne BETA, à l'Université de Guyane, le sujet de ma thèse est : « la restructuration organisationnelle des entreprises touristiques à l'ère de la crise Covid-19 en Amazonie ».



L'INTÉRÊT DU PATRIMOINE DES BAGNES POUR LE TOURISME EN GUYANE

Bagne de
l'île du salut.
Photo JLgraphiste

RECHERCHE

Au carrefour de plusieurs historiographies, l'histoire des prisons constitue un champ de recherche international dynamique en perpétuel renouvellement. Il s'accompagne également d'un regain d'intérêt pour l'histoire et la mémoire du « patrimoine sombre » du long XIXe siècle, celui des maisons d'arrêt, des prisons, des bagnes et des colonies pénitenciaires pour enfants. Ecrire l'histoire de la marginalité et de la criminalité, préserver et valoriser l'architecture carcérale est un phénomène transatlantique qui pose non seulement la question de la patrimonialisation des lieux d'enfermement mais également la mise en récit d'une histoire de la justice dans un contexte impérial.

Linda AMIRI

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Guyane

Comme le soulignait le regretté Dominique Kalifa¹ « éloigner les indésirables est un vieux réflexe qui appartient de longue date à l'arsenal des peines ». Sans remonter à Clisthène², rappelons que dans l'Europe du Moyen Âge et des Temps modernes, le bannissement est l'une des sanctions les plus courantes du système pénal. La loi du 30 mai 1854 sur l'exécution de la peine des travaux forcés transforme la Guyane en une colonie pénitentiaire active jusqu'en 1953. Loin d'avoir été une parenthèse historique, le bagne a marqué profondément la société guyanaise du Second Empire à la Troisième République. Mais que faire de cette « histoire qui ne passe pas »³ : doit-on valoriser ce patrimoine colonial ou le raser ? Construction sociale, le phénomène de patrimonialisation est avant tout le reflet des enjeux sociétaux de notre époque. En 2010, l'Australie choisi d'assumer pleinement son passé, en procédant à l'inscription de 11 sites pénitenciaires au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces bagnes sont considérés par l'organisation internationale comme étant « les meilleurs exemples survivants de la déportation à grande échelle de condamnés et de l'expansion colonisatrice des puissances européennes par la

présence et le travail des bagnards. » Aboutissement d'une réflexion collective cathartique, cette inscription permet une valorisation patrimoniale aux retombées touristiques importantes. Un exemple à suivre pour la Nouvelle-Calédonie, mais aussi pour la Guyane.

Des retombées économiques et sociales...

En Nouvelle-Calédonie, le patrimoine est un pilier du projet de société calédonien (Lebigre et Angleviel, 2003), dans ce contexte la patrimonialisation du bagne intègre « un cercle vertueux, à la fois condition et résultat du développement durable » tout en alimentant « un creuset d'identités partagées nécessaires à une « communauté de destin » pour les populations résidant sur le territoire ». En Guyane, si la patrimonialisation de l'archipel carcéral ne fait plus débat, sa valorisation mériterait une politique tout aussi ambitieuse à l'échelle du territoire. Longtemps renvoyé aux limbes de l'histoire, l'archipel carcéral guyanais bénéficie aujourd'hui d'un regain d'intérêt médiatique et touristique, grâce aux efforts d'un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs, aux premiers rangs desquels on peut citer les services culturels de l'Etat et de la Collectivité territoriale de Guyane, ainsi que le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), situé au camp de la transportation à Saint-Laurent-du-Maroni et l'association AGAMIS chargée du patrimoine des Îles-du-Salut.

¹ Dominique Kalifa (1957-2020) Professeur des universités, titulaire d'une chaire d'histoire contemporaine de l'université Panthéon-Sorbonne, où il a co-dirigé le Centre d'histoire du XIX^e siècle

² Clisthène d'Athènes, V^{ème} siècle av J-C, est un réformateur et un homme politique athénien, qui au moyen des réformes clisthénienes, instaura les fondements de la démocratie athénienne

³ Henry Rousso et Éric Conan, Vichy, un passé qui ne passe pas, éditions Fayard 1994

2008



photo Mestre (2008)

Figure 2 : Le patrimoine méconnu et oublié de Guyane
Présence et installations pénitentiaires de Guyane.
photo : Mickaël Mestre; Inrap, 2008 Les Hauts de Balaté"

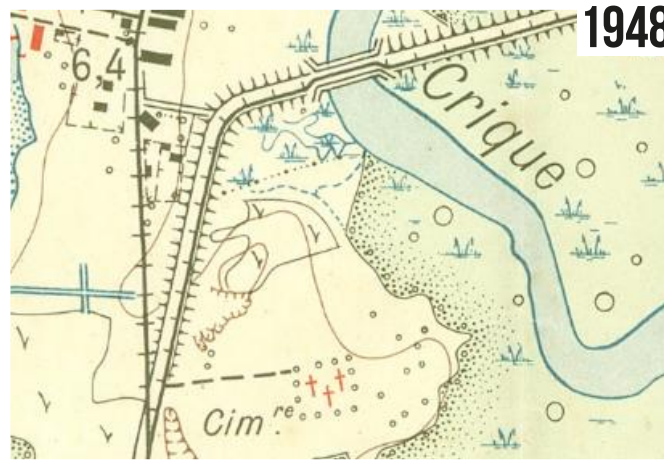
Les retombées économiques et sociales d'une telle politique pourraient être importantes si la valorisation du patrimoine carcéral guyanais s'inscrivait dans le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs et, conduit à une inscription des sites, au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'impact direct et indirect est à mesurer à l'aune des données déjà existantes sur la valorisation du patrimoine.

Les retombées sociales directes du patrimoine (Fig.1) reposent sur les emplois du patrimoine sur sites mais également au sein des administrations en charge du patrimoine. Les retombées économiques directes du patrimoine sont assez diverses et reposent essentiellement sur les recettes provenant de l'exploitation d'un musée, d'une boutique-librairie, des visites guidées, des audioguides ou tout simplement de l'organisation d'événements culturels. Quant aux retombées indirectes du patrimoine, elles sont à la fois liées au tourisme et à la restauration du bâti (emplois mobilisés par les entreprises artisanales du bâtiment par exemple). Le soutien à la formation est de fait essentiel si l'on veut créer un cercle vertueux de développement durable. La Licence Professionnelle « Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel » de l'université de Guyane. (cf. rubrique Université de Guyane) et le baccalauréat professionnel « Interventions sur

2007

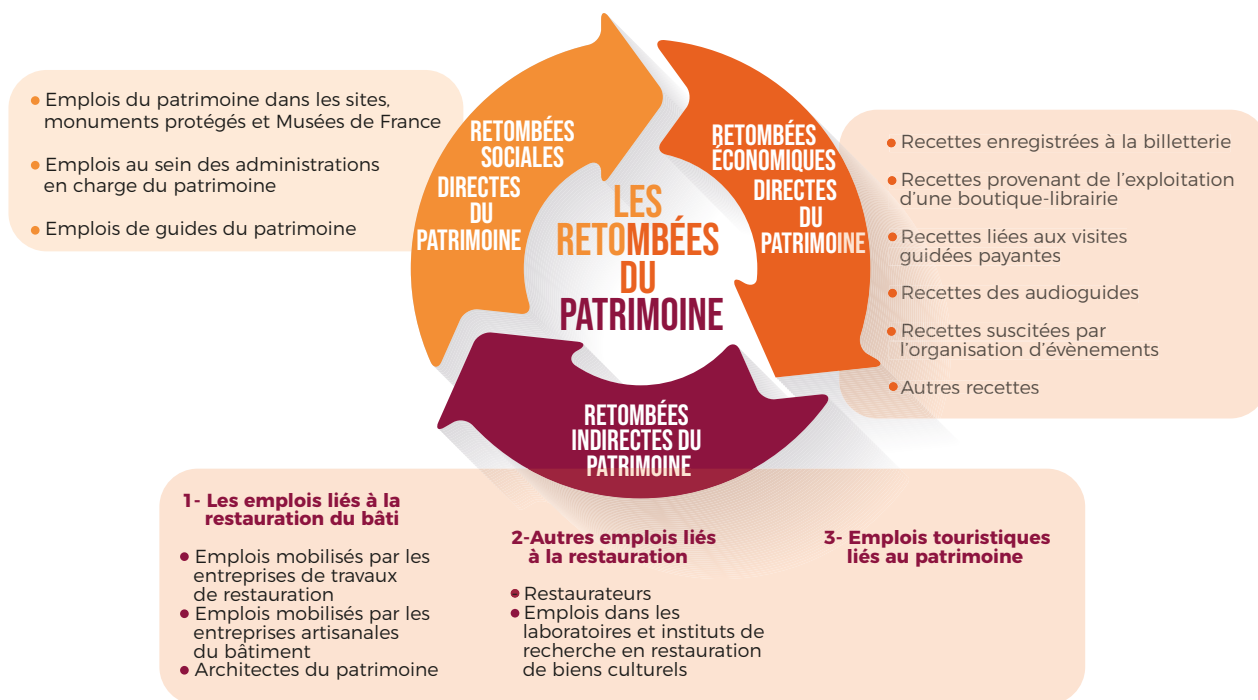


photo © Géoportail 2007



Fonds A. HEURET tous droits réservés

Figure 1 : Valoriser un territoire, valoriser des patrimoines, c'est avoir aussi des retombées sociales, économiques et indirectes.



le patrimoine bâti option maçonnerie » (IPB) du Lycée polyvalent Bertène Juminier de Saint-Laurent-du-Maroni sont porteurs d'emploi et pourraient être de formidables soutiens à cette politique patrimoniale d'envergure. La ville de Saint-Laurent l'a bien compris puisqu'elle travaille avec son lycée professionnel ; les jeunes bacheliers de la filière IPB sont capables d'intervenir ainsi sur les bâtiments historiques antérieurs à 1945 parce qu'ils ont été formés aux techniques, aux matériaux et aux systèmes de constructions traditionnelles. Ils peuvent ainsi identifier le bâti, évaluer l'état des structures, poser un diagnostic de restauration etc. Cela n'est pas anodin pour une ville dont l'ensemble du centre historique - bâti et canalisation- nécessite de telles compétences.

Néanmoins, l'archipel carcéral guyanais n'est pas uniquement situé en zone urbaine ou périurbaine. Bien souvent, la question de la valorisation du patrimoine historique se confronte à l'épineuse question de la préservation de l'environnement, c'est par exemple le cas du Conservatoire du littoral qui est propriétaire d'une partie des terrains situés autour du bagne de Crique Anguille (dit « bagne des Annamites »). La gestion principale de ce site historique a été confiée à la mairie de Montsinéry- Tonnégrande qui a délégué les missions d'expertise écologique à l'association Trésor. Ici, comme sur d'autres sites historiques, la difficulté est de trouver le juste équilibre entre préservation de la faune et de la flore et projet muséal.

...mais un patrimoine qui reste méconnu et oublié

La photo 1 est un exemple important de ce que l'archéologie préventive peut apporter à la connaissance historique. En 2008, l'Institut national des recherches archéologiques préventives (INRAP) a mené une opération archéologique préventive préalable à un projet immobilier, l'archéologue Mickaël Mestre et son équipe ont ainsi découvert le cimetière du pénitencier de Saint-

Louis, tombé dans l'oubli après avoir été recouvert par la végétation.

La préservation du patrimoine carcéral guyanais n'en est pas à un paradoxe près. En 2018, Nicolas Payraud – Conservateur régional de l'archéologie et ancien responsable du Service régional archéologique de Guyane-, soulignait, l'avancement très variable de la patrimonialisation des vestiges du bagne, où les acteurs locaux n'en sont pas à un paradoxe près : la disparition progressive de l'ensemble des vestiges des camps annexes de Saint Laurent du Maroni contraste ainsi avec l'investissement très fort de la commune pour faire du camp de la Transportation un lieu de mémoire, estimant que « La patrimonialisation du bagne passera donc sans doute par le développement de la recherche historique et archéologique sur ces sites et la transmission de ces connaissances auprès de la population, qui est seule à même, dans les faits de décider de leur avenir. »

Partant de ce constat, le laboratoire MINEA de l'université de Guyane a souhaité répondre à l'appel à projet du Service régional d'archéologie (SRA, Guyane) en proposant un projet de recherche collectif (PCR) portant sur l'implantation et le développement des établissements pénitentiaires en Guyane entre 1850 et 1947 (transformation du paysage et implications sociales). Mis en place en 2020, ce PCR repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs de l'université de Guyane (Linda AMIRI, Grégory BERIET, Arnauld HEURET) et d'archéologues extérieurs à l'UG. Le projet est né d'une réflexion commune autour de l'histoire et de la valorisation du patrimoine pénitentiaire de Guyane, laquelle a donné naissance au séminaire « Histoire et Patrimoine Pénitentiaire de Guyane. » (HPPG).

Ce projet sous-entend deux volets d'investigation. Le premier de ces volets repose sur l'observation des modes d'occupation du territoire par les institutions pénitentiaires, les libérés et les fugitifs. Le second volet, intimement lié au premier, s'appuie sur l'analyse des

fonctions des acteurs du bagne (administrateurs, gardiens, détenus, etc.) dans la société guyanaise, sur les aspects économiques, politiques et sociaux. La période d'étude couvre toute la durée de fonctionnement du bagne, en l'occurrence de 1852 à 1953. Cette étude se base sur trois sources de données : archivistiques, orales et archéologiques. Parallèlement aux recherches archéologiques et historiques, l'équipe a souhaité construire un Système d'Information Géographique (SIG) qui va permettre de recenser et cartographier l'ensemble des sites et camps annexes.

La carte n°2 a été réalisée par l'archéologue Tanguy Leblanc, membre du PCR.

Depuis 2020, ce PCR est dirigé par Linda AMIRI (UG), Arnould Heuret (UG) et Aurélie Schneider (association AGAMIS), en collaboration avec l'association guyanaise Aïmara, le Service régional archéologique de Guyane (SRA), l'INRAP Antilles/Guyane et EVEHA, principal bureau d'études archéologique privé en France qui a choisi d'installer un bureau en Guyane, ainsi que des laboratoires de recherches basés dans l'hexagone. C'est

une recherche qui est en perpétuel mouvement qui va permettre de mieux comprendre l'emprise de ces établissements en Guyane. Le bagne par son emprise et sa présence régulière, sur près d'un siècle, a façonné les paysages qui l'entourent. Dans le cadre du projet « Implantation des établissements pénitentiaires et transformation des paysages », l'équipe de recherche envisage également de collaborer avec des écologues afin d'évaluer l'impact écologique de ce dernier.

Il s'agit d'un projet de recherche dynamique qui contribuera à renouveler profondément les connaissances historiques et archéologiques sur les bagnes de Guyane.

Une valorisation du patrimoine qui reste timide

La question de la valorisation du patrimoine de l'enfermement en Guyane peut constituer un véritable levier économique si tout le monde s'en empare, les pouvoirs publics et les Guyanais eux-mêmes.

Australie et en Nouvelle-Calédonie, un chemin vers la reconnaissance...

Au tournant du XXI^e siècle, l'Australie s'engage effectivement dans une réflexion collective cathartique qui lui permet d'inscrire 11 sites pénitentiaires au patrimoine mondial de l'Unesco, lesquels sont considérés par l'organisation internationale comme étant « les meilleurs exemples survivants de la déportation à grande échelle de condamnés et de l'expansion colonisatrice des puissances européennes par la présence et le travail des bagnards. » La voie australienne peut servir d'exemple à la Guyane, en lui permettant elle aussi de valoriser son patrimoine pénitentiaire exceptionnel.

L'Australie a pu classer ses sites au patrimoine mondial de l'Unesco parce qu'il y a tout un travail de recherche porté par à la fois par le gouvernement australien mais également par l'équivalent de l'Agence Nationale de la Recherche en Angleterre.

Cet énorme travail de recherche a permis de montrer le caractère exceptionnel des bagnes en Australie. Ce petit coup de pouce a permis à la société australienne de se rendre compte que c'était une construction sociale avec des vestiges qu'il fallait valoriser, parce que ça faisait partie de son identité, de son histoire et qu'il fallait aussi en être fier et ne pas l'ignorer. Ce travail de recherche a ainsi permis d'accompagner l'évolution du regard que les Australiens portaient sur leur histoire et sur leur patrimoine. En Australie

ces sites ont été classés par l'intermédiaire du gouvernement, le Département Environnement, Eau, Héritage et Historique. L'Australie a déposé les dossiers au début des années 2000, ils ont été sur la liste nominative en 2008, classées en 2010. Cela montre la qualité du dossier, très bien monté grâce à l'appui des chercheurs. Mais aussi parce que, - comme en Nouvelle-Calédonie, - on considère que le développement du territoire passe par la valorisation et la protection du patrimoine. Ce patrimoine est une chance. Pour la Nouvelle Calédonie, il y a une appropriation qui a été lente mais qui s'explique par son l'histoire politique. La question de la valeur et du patrimoine, quels qu'ils soient, a été érigée comme un fondement incontournable de la revendication identitaire dans les années 70 et 80. C'est à partir de là qu'on s'est intéressé à la valorisation des sites du bagne. C'est ainsi que la patrimonialisation de tous les sites y compris les sites environnementaux, abouti au classement patrimonial mondial de l'UNESCO. On considère que c'est un cercle vertueux, à la fois la condition et résultat du développement durable tout en alimentant « un creuset d'identités partagées nécessaires à une « communauté de destin »

La clé du développement de la Nouvelle Calédonie ne passe pas seulement par les mines. Elle passe aussi par la valorisation du patrimoine pour

les retombées évoquées. On a une dynamique identitaire qui va porter cette valorisation, accompagnée d'une politique à l'égard des écoles, avec un dispositif éducatif, des classes patrimoine, des associations porteuses de mémoire, des sites carcéraux mis en valeur et une véritable politique muséale. C'est à dire que les sites sont valorisés, ils ont leur propre musée et ils sont accompagnés également par les pouvoirs publics. La Nouvelle Calédonie regarde vers l'Australie. C'est le chemin, son modèle. Elle adopte les mêmes stratégies que l'Australie.

L'Australie et la Nouvelle Calédonie ont pour eux la présence sur leur territoire d'associations très actives porteuses de la mémoire de descendants de bagnards qui revendiquent cette histoire. Ces associations entendent la valoriser. En Guyane ces associations n'existent pas, en tout cas pas encore.

Des associations très dynamiques existent en Nouvelle Calédonie, de différentes mémoires. Elles sont plurielles. On estime que les mémoires des forçats font sens et doivent être préservées avec cette politique dynamique de valorisation. Parfois on pense que c'est seulement par la valeur du patrimoine qu'on va avoir des retombées économiques. Si la demande n'est pas portée à la fois par les pouvoirs publics et la population, ça ne marche pas.

POUR UNE INSCRIPTION DES BAGNES DE GUYANE ET DE NOUVELLE-CALÉDONIE À LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



Entrée du camp de la
transportation à Saint-
Laurent-du-Maroni.
Photo rapidtravelchai
- WIKIMEDIA

Vue actuelle de l'ancien bagne de Saint-Laurent-du-Maroni. Photo Sylvestre LECHAT, 08/05/2018



Les sites pénitentiaires de la Guyane...

L'histoire du bagne et du patrimoine pénitentiaire sont longtemps restés méconnus de la population guyanaise. Mais une politique de valorisation des sites pénitentiaires s'est progressivement mise en place depuis une quinzaine d'années. Le cas de Saint-Laurent-du-Maroni, seule et unique « commune pénitentiaire » dans l'histoire administrative française, est un exemple de la réussite de cette politique. Cette ville, qui a reçu le label de « Ville d'art et d'histoire » en 2005, a été bâtie par et pour les bagnards à partir de 1857 et son centre comprend, entre autres bâtiments coloniaux, l'ancien camp de la transportation édifié de 1881 à 1909. Après sa fermeture en 1953, il fut longtemps habité avant d'être racheté par la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni et d'être classé au titre des monuments historiques en 1995. S'en est suivi une ambitieuse campagne de restauration conduite sous la houlette de la direction des Affaires culturelles de Guyane et du service Patrimoine de la Ville, qui a abouti à la création en

novembre 2014 d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Il propose notamment aux visiteurs une exposition permanente dédiée à l'histoire des bagnes de Guyane réalisée par Marie Bourdeau et Michel Pierre¹, où le public peut admirer des objets et des œuvres issus, notamment, de la collection Franck Sénateur. Le camp accueille également aujourd'hui une bibliothèque, un centre d'archives, un théâtre, une salle d'exposition, etc. Ainsi, d'un lieu d'exclusion qui est longtemps demeuré soustrait aux Saint-Laurentais, il est devenu un lieu d'inclusion, ouvert sur la ville et le reste du monde.

Cette très belle valorisation du patrimoine pénitentiaire

¹ BOURDEAU Marie & PIERRE Michel, « Saint-Laurent-du-Maroni. De la préservation d'une mémoire à sa mise en valeur », *Histoire pénitentiaire*, volume 11, 2016, [en ligne] <https://criminocorpus.hypotheses.org/18879> [lien valide en juin 2022].

La protection du patrimoine pénitentiaire en Nouvelle Calédonie

La décision de l'État français de définir, au milieu du XIX^e siècle, l'archipel calédonien comme une « colonie de peuplement » au même titre que l'Algérie, a engendré la formation d'un groupe d'origine occidentale sur cet archipel mélanésien. Beaucoup de « caldoches », souvent métissés, sont issus de familles de « chapeaux de paille » installées par l'administration pénitentiaire sur des lots agricoles de la Grande Terre. Le bagne est donc une partie intégrante de l'histoire kanak, mais également de celle des descendants de la main-d'œuvre d'origine asiatique, car leur présence en Nouvelle-Calédonie a été justifiée par la fin des convois.

Après l'arrivée du dernier convoi, en février 1897, la fin de l'épopée du bagne commença dès 1913, par la liquidation des bâtiments et avoirs de l'île des Pins pour se terminer, en 1931, par l'officialisation de la désaffectation de la Nouvelle-Calédonie comme terre de bagne. Les bâtiments associés au bagne et les pénitenciers ont servi de carrières de matériaux de construction, quand ils n'ont pas été volontairement détruits, comme ce fut le cas du bâtiment cellulaire du dépôt central de l'île Nou en 1939. À la fin des années 1960, le processus d'oubli était tellement bien accompli que certains reportages sur le passé calédonien ne mentionnaient même plus l'existence d'un bagne. La protection du patrimoine cultu-

rel est en Nouvelle-Calédonie une compétence provinciale. Aucune liste exhaustive regroupant l'ensemble des sites en lien avec l'histoire du bagne calédonien n'a pour le moment été dressée. À ce jour, un total de vingt-sept sites associés au bagne a été classé au titre des monuments historiques ou inscrit à l'Inventaire supplémentaire par cette Province. La Province Nord a, de son côté, classé sur sa liste trois sites de la période pénitentiaire.

Certaines associations sont centrales dans la défense du patrimoine du bagne. La plus en pointe reste l'association « Témoignage d'un passé » dont le projet est centré sur la valorisation du site historique de l'ancien dépôt de l'île Nou et qui est en particulier chargée de structurer le projet de « musée du Bagne » au sein de la Boulangerie du bagne. « L'association pour la sauvegarde du patrimoine minier et historique du Nord Calédonien » s'est donné entre autres pour mission la protection des vestiges du bagne du Grand Nord calédonien. Seules les mairies de Nouméa et de Bourail, à travers en particulier leur « musée de la ville », contribuent de façon visible à la production de connaissances sur l'histoire du bagne.

Toute démarche de classement des bagnes calédoniens ne pourra être envisagée que si elle prend en compte, au-delà des descendants directs des bagnards, ces relations historiques croisées et douloureuses entre gens de différentes origines



© Arnaud Heuret
<https://journals.openedition.org/insitu/docannexe/image/36185/img-2.jpg>

qui continuent à porter collectivement les séquelles de l'expérience pénitentiaire.

Il existe de nombreuses institutions qui œuvrent à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine des bagnes de Nouvelle-Calédonie. Ce sont en premier lieu les Archives nationales d'outre-mer qui conservent au sein de la série H l'ensemble des fonds produits par les administrations pénitentiaires coloniales de Guyane et de Nouvelle-Calédonie. Les ANOM ont par exemple mis en ligne l'intégralité des dossiers individuels des forçats ainsi que des dossiers thématiques consacrés au bagne et à sa riche iconographie



Site historique de l'île Nou - <https://ile-nou.com/>

Camp de la Transportation de
Saint-Laurent-du-Maroni.
Photo Psu973, « 0/10/2003



connaît de nombreuses autres déclinaisons en Guyane. Les Îles du Salut, première destination touristique de la Guyane, sont gérées par le Centre spatial guyanais et le Conservatoire du littoral à travers l'association AGAMIS. Plusieurs immeubles ont commencé à être protégés dans les années 1980, et l'ensemble formé des trois îles est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2012. Les îles disposent d'un musée et une mise à jour de la signalétique d'ensemble a été récemment achevée. Elles comptent parmi leurs fleurons la chapelle de l'Île Royale décorée par le forçat Francis Lagrange. Iracoubo héberge un autre chef-d'œuvre hérité du bagne : l'église Saint-Joseph, décorée par le bagnard Pierre Huguet, qui est également classée monument historique depuis 1978. Enfin, ce patrimoine pénitentiaire est disséminé sur l'ensemble du littoral guyanais, notamment à Cayenne, Kourou, Montsinery-Tonnegrande, Ouanary, Saint-Jean-du-Maroni, Apatou et Awala-Yalimapo. Ainsi, loin de se limiter au seul Ouest guyanais, c'est la presque totalité des communes du littoral guyanais qui accueillent sur leur sol des vestiges pénitentiaires

... sont le produit d'une politique de colonisation pénitentiaire

L'objectif de ce modèle de colonisation était de permettre à des répréhensibles de devenir des colons et de participer au développement économique du territoire. Alors que les Britanniques prenaient la décision d'abolir la transportation en Australie, la France décidait de se lancer dans la même aventure en rêvant de reproduire en Guyane l'expérience d'un nouveau Botany Bay². Pour ce faire, près de 100 000 forçats furent transportés, déportés et relégués en Guyane puis en Nouvelle-Calédonie de 1852 à 1938. Là, ils étaient soumis à des travaux forcés encadrés par des agents de l'administration pénitentiaire coloniale. Ceux qui faisaient preuve de bonne conduite pouvaient théoriquement bénéficier d'un engagement auprès de particuliers ou de services

² Botany Bay est une baie située à Sydney en Nouvelle-Galles du Sud (Australie). À partir de 1787, cette région a servi de colonie pénitentiaire pour l'Empire britannique

publics coloniaux ou se voir attribuer une concession. C'est d'ailleurs ce qu'affirme le rapporteur de la loi du 30 mai 1854 sur l'exécution de la peine des travaux forcés qui organise la transportation française en direction de la Guyane.

Un patrimoine à valoriser...

La valorisation de ce patrimoine exceptionnel bénéficie du soutien d'un réseau d'acteurs très impliqués et d'un niveau de protection élevé en Guyane. Il est constitué tout à la fois des acteurs institutionnels qui œuvrent à la sauvegarde et à la conservation du patrimoine pénitentiaire, notamment la direction des Affaires culturelles, le Conservatoire du littoral, le Centre spatial guyanais, la collectivité territoriale de Guyane (CTG), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), l'université de Guyane, le RSMA, l'association « Meki Wi Libi Na Wan », l'Association pour gérer l'architecture et le musée des Îles du Salut (AGAMIS), le ministère de la Justice (direction de l'Administration pénitentiaire) ainsi que les municipalités de Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni, Iracoubo, Awala-Yalimapo et Montsinery-Tonnegrande.

... par une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

Les modèles britannique et français de colonisation pénitentiaire participent d'une même dynamique historique et ont entraîné des flux de migration forcée aux confins des deux principaux empires coloniaux aux XIX^e et XX^e siècles. Du fait de ce passé commun et des importants efforts réalisés par la Guyane pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur de leur patrimoine carcéral, il apparaît opportun de parachever ce processus en établissant une proposition d'inscription de bien en série des sites pénitentiaires de Guyane sur la Liste du patrimoine mondial.

Ces sites constituent « *un exemple éminent et à grande échelle de la migration forcée de condamnés, par leur envoi au bagne dans les colonies lointaines de l'empire* » français et répondent en tout point au critère IV de l'UNESCO pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle. Ils répondent en outre aux conditions d'authenticité et d'intégrité fixées par l'Unesco et disposent de plans de protection et de gestion efficaces.

En portant ce projet, la France mettrait en valeur le riche patrimoine de ses territoires ultramarins dans la continuité de l'inscription à la Liste du patrimoine mondial des Fortifications de Vauban. Car la citadelle et l'enceinte de Saint-Martin-de-Ré ont constitué de 1874 à 1938 le point de départ des forçats vers les bagnes coloniaux de Guyane.

Bien que le chemin à parcourir soit encore très long pour parvenir à ce résultat, ce classement permettrait aussi de modifier en Guyane le rapport entretenu dans les mémoires collectives locales à

ce patrimoine qui porte en lui les stigmates d'une histoire douloureuse marquée par la honte. L'objectif étant de transformer le bagne en une ressource au service des populations qu'il conviendrait d'associer étroitement à cette proposition d'inscription.

Une opportunité pour développer le tourisme de mémoire et réconciliation

Afin de léguer ces biens aux générations futures, encore faut-il les former aux différents métiers en lien avec la conservation, l'enseignement et l'offre touristique. Autant de structures qu'il faudra créer ou dynamiser sur ces deux territoires pour pouvoir répondre aux exigences qu'engendrera ce classement. Il permettra également de créer des emplois et de générer de nombreuses retombées économiques, à l'instar du site de l'ancien pénitencier de Port Arthur qui, bien que très enclavé, constitue aujourd'hui le site touristique le plus fréquenté de Tasmanie. Ainsi, après avoir subi la présence du bagne colonial sur son territoire et souffert de la réputation désastreuse dont il l'a frappé, il devient envisageable de transformer ces vestiges en Guyane en véritables « merveilles » afin que les Guyanais puissent se réconcilier tout à la fois avec leur patrimoine et la difficile mémoire à laquelle il les relie.

Note

Ce texte est tiré de l'article d'Arnauld Heuret, Daniel Gimenez, Jean-Lucien Sanchez et Christophe Sand « *Pour une inscription des bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie à la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco* » publié dans la revue éditée par le Ministère de la Culture In situ, revue des patrimoines, 48 | 2022 Le patrimoine de la Justice (II). La valorisation du patrimoine judiciaire et ses enjeux <https://doi.org/10.4000/insitu.36185>.



PORTFOLIO

LA GUYANE, UNE PLACE PARTICULIÈRE DANS LA GÉNÉALOGIE DES LIEUX D'ENFERMEMENT

Linda AMIRI

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Guyane

Cet archipel carcéral singulier s'inscrit dans la généalogie des établissements pénitentiaires portuaires d'Ancien Régime, appelés à disparaître dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Après Brest, Toulon ou Rochefort (Castan, Petit, Zysberg, 2002), la Guyane et la Nouvelle-Calédonie deviennent des « terres de grande punition » (Pierre, 2000). Cependant, la transportation en Nouvelle-Calédonie cesse dès 1898 et jusqu'en 1953 la Guyane restera la seule colonie pénitentiaire française.

Gaston Monnerville et Albert Londres militent pour la fermeture des bagnes de Guyane

La punition par l'espace transforme cette vieille colonie sous-peuplée, en auxiliaire de l'ordre impérial. « *Usine à malheur* » (Albert Londres). Si le

bagne est l'instrument de la politique sécuritaire de la III^e République, les premiers à s'y opposer sont les élus guyanais qui multiplient, tout au long de la période, les pétitions et prises de parole en faveur de la fermeture du bagne. C'est finalement l'entre-deux-guerres qui signe la fin de « *l'enfer vert* » : à l'ombre du pacifisme et de la révolution bolchevique, la voix des forçats finit par percer

les murs de l'Assemblée nationale, grâce à une campagne abolitionniste soutenue notamment par Albert Londres. (photo p43) Gaston Monnerville (photo p42), la Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Rouge International ou encore l'Armée du Salut. Plus d'un demi-siècle après sa création, la classe politique et l'opinion publique semblent prendre la mesure du coût humain et financier



Bagne de Cayenne.
photo © commons.wikimedia.org

du bagne. Loin de contribuer au développement économique et démographique de la Guyane, la « Guillotine sèche » fige le territoire dans les limbes de la République, tandis que le flot incessant d'évadés complexifie les relations diplomatiques de la France avec les pays d'Amérique latine et de la Caraïbe. De fait, pour reprendre les propos de Gaston Monnerville, le bagne a entraîné une triple faillite : du point de vue pénal, colonial et international. En 1938, la transportation vers la Guyane est finalement arrêtée, mais la relégation n'est abolie qu'au seuil de la départementalisation. La IVe République met finalement un terme définitif au bagne en pro-

cedant aux rapatriements des derniers bagnards.

Deux textes fondamentaux

Alors qu'en 1848 The Marion sera le dernier navire à quitter l'Angleterre pour transporter des condamnés vers l'Australie, la France effectue en 1852 les premiers départs de forçats vers la Guyane. L'exil pénal repose sur deux textes fondamentaux : le décret du 27 mars 1852 relatif à la transportation des condamnés aux travaux forcés et la loi du 27 mai 1885 sur la relégation des récidivistes. Le premier fait de la



Carte 1 - Une emprise géographique étendue

“ Le bagne colonial n'était qu'une affreuse sentine, où les condamnés déjà anciens et irrécupérables aussi bien que les nouveaux, encore susceptibles d'être amendés semblaient dans une promiscuité inconcevable. A tous égards, la transportation des condamnés dans la colonie avait abouti à une triple faillite : du point de vue pénal, colonial et international. ”

Gaston Monnerville en 1947

Gaston Monnerville, né le 2 janvier 1897 à Cayenne et mort le 7 novembre 1991 à Paris 16^e, est un homme d'État français. Député de la Guyane de 1932 à 1940, il est sous-secrétaire d'État aux Colonies de 1937 à 1938, président du Conseil de la République de 1947 à 1958 et du Sénat de 1958 à 1968. WIKIPEDIA





Carte ©Arnauld Heuret



“ Le bagne n'est pas une machine à châtiment bien définie, réglée, invariable. C'est une usine à malheur qui travaille sans plan ni matrice. On y chercherait vainement le gabarit qui sert à façonner le forçat. Elle les broie, c'est tout, et les morceaux vont où ils peuvent. ”

Albert Londres en 1923

Albert Londres, né le 1^{er} novembre 1884 à Vichy et mort le 16 mai 1932 dans le golfe d'Aden, au large du protectorat d'Aden (auj. Yémen), est un journaliste et écrivain français qui a donné son nom au prix récompensant chaque année en France un reportage de qualité et qui reste une référence pour le journalisme d'investigation. WIKIPEDIA



L'ancien pénitencier de Kourou qui incluait cette tour fut inauguré au milieu du XIXe siècle, en 1856 ; c'était un pénitencier à vocation agricole. Cette petite tour est sur un promontoire face à la mer ; elle servait de sémaphore pour communiquer par signaux Chappe, avec la tour située sur l'île Royale (îles du Salut). Les bâtiments environnants ont été détruits au milieu du XXe siècle pour être remplacés par l'Hôtel des Roches, toujours en activité aujourd'hui. WIKIPEDIA
photo Cayambe, 26 mars 2013

Guyane une colonie pénitentiaire, le second fait de la colonie de la Guyane un espace d'internement perpétuel pour les condamnés que la France souhaite éloigner. Plus précisément, elle vient signifier, selon l'historien Jean Lucien Sanchez, « *la volonté de l'État colonial de fixer les relégués sur le territoire du Maroni* »

Aux côtés de la transportation et de la relégation, une autre peine peut être purgée en Guyane, celle la déportation politique (loi du 8 juin 1850). La répartition géographique des condamnés dépend donc de leur statut.

...et deux types de sites.

De 1850 à 1854, les îles Marquises furent une terre de déportation politique, elles furent remplacées par la plus petite des îles du Salut, l'île du Diable. Si le plus célèbre déporté politique de Guyane fut le Capitaine Dreyfus. Toutefois, le statut de déporté politique a rarement été reconnu ; il y a donc eu parmi les condamnés aux travaux forcés des condamnés politiques, ce fut particulièrement le cas des insurgés de Yen Bai (photo 3) en Indochine (1930).

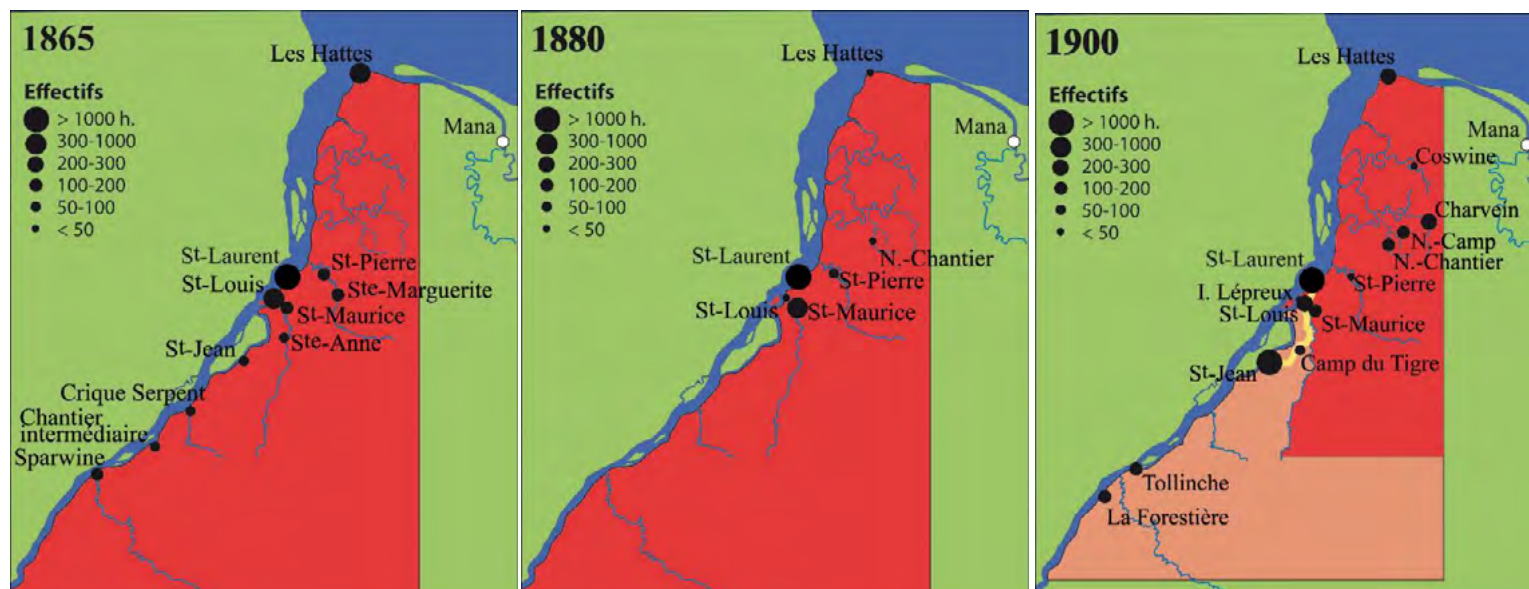
L'emprise géographique des bagnes est très étendue en Guyane

[Cette première carte \(p38-39\)](#) montre les sites qui sont « en dur » avec la Montagne d'Argent, Saint Georges, la Comté, Kourou, Cayenne, le pénitencier et le Maroni. Les camps forestiers ne sont pas représentés

sur la carte, pourtant ils ont été aussi nombreux. On peut observer que les bagnes sont présents sur l'ensemble du littoral de la Guyane. La carte N°2 montre l'évolution de l'emprise géographique

du bain dans l'Ouest guyanais ainsi queson évolution entre 1865 et 1942 : au départ la transportation est omniprésente et progressivement, après la loi sur la relégation, cette dernière prend du terrain.

Carte 2 - Une géographie mouvante. En rouge est représenté la transportation ; ce qui est en rose, c'est la relégation - Heuret (2019)





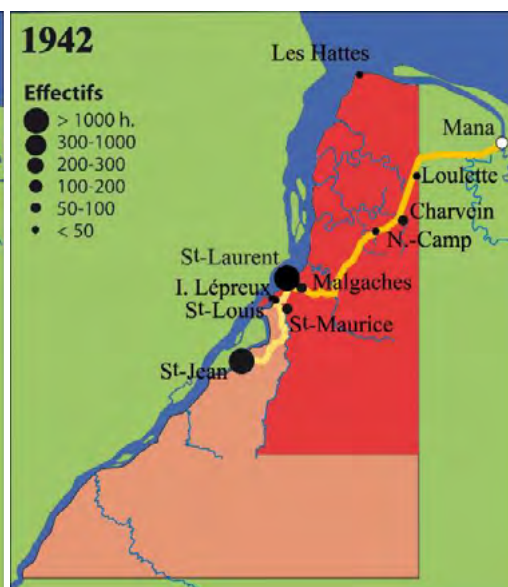
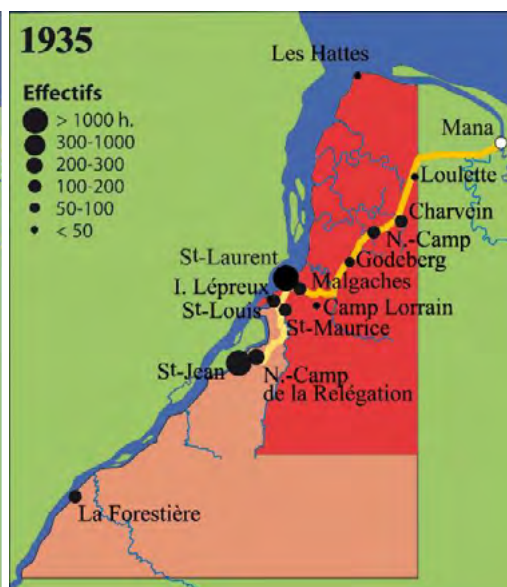
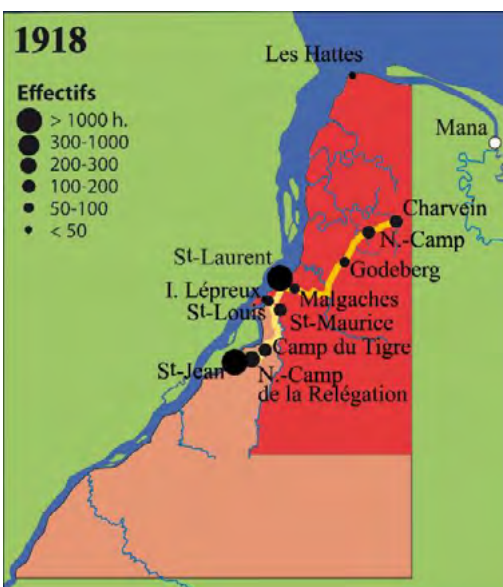
Le bagne des Îles du Salut (Royale, Saint-Joseph, Diable). Photo Lucile Quézédé (association AGAMIS)

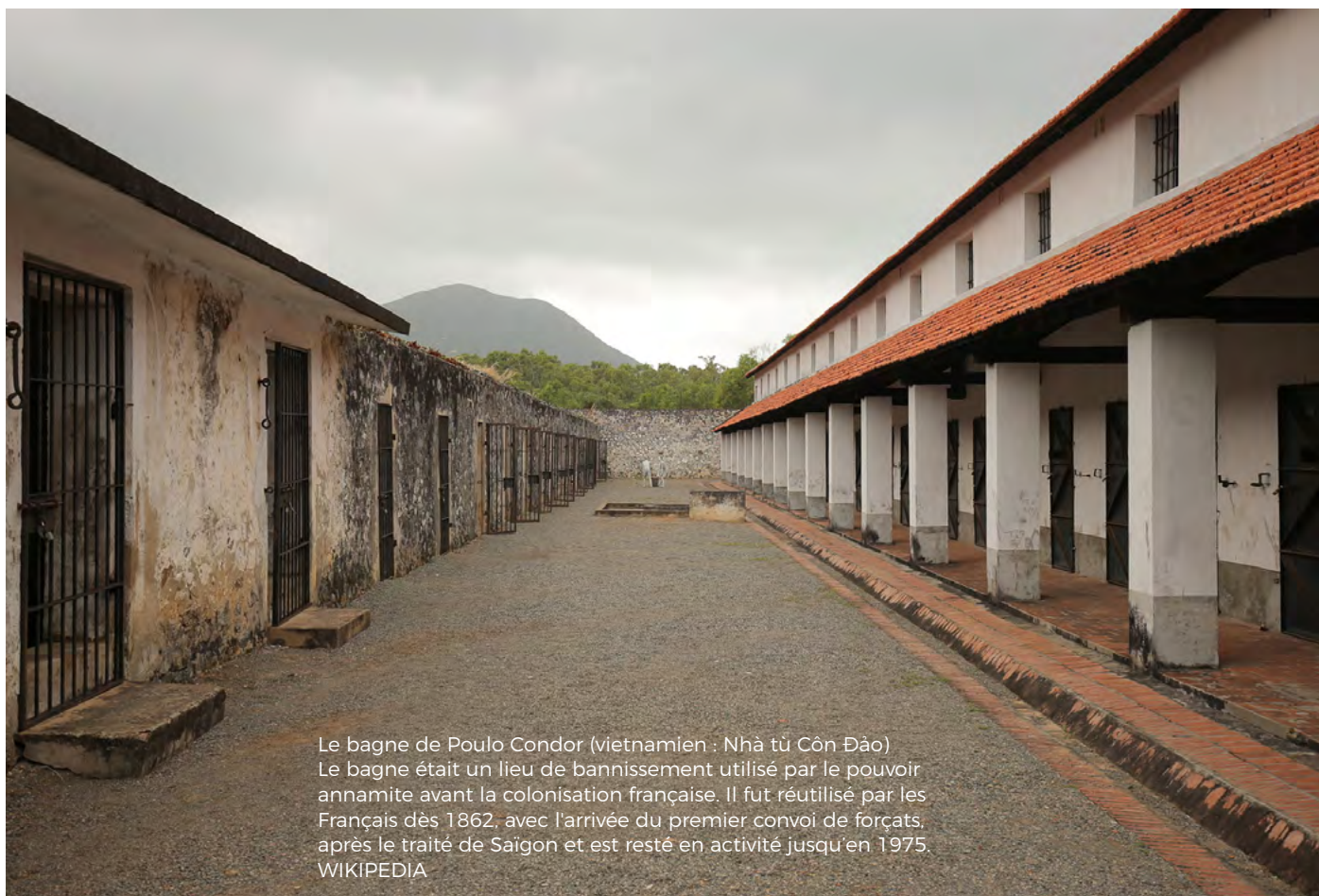


Bagne de la motagne d'argent à l'embouchure de l'oyapock.
Photo : Polo973, 16/07/2005 - WIKIPEDIA



Église Saint-Joseph, Iracoubo, WIKIPEDIA. Photo Psu 973 20/04/2019





Le bagne de Poulo Condor (vietnamien : Nhà tù Côn Đảo)
Le bagne était un lieu de bannissement utilisé par le pouvoir annamite avant la colonisation française. Il fut réutilisé par les Français dès 1862, avec l'arrivée du premier convoi de forçats, après le traité de Saïgon et est resté en activité jusqu'en 1975.
WIKIPEDIA

« Projet géographique » (Saïd, 1978) par essence, l'empire opère une corrélation entre la spatialité et les pratiques de domination (Blais, 2009). Les établissements pénitenciers spéciaux (EPS) de l'Inini sont nés des intérêts convergents des gouverneurs généraux d'Indochine et de l'Inini et dès le départ l'administration pénitentiaire fut exclue du projet. En janvier 1930, une mission d'inspection en Indochine est menée par le Ministère afin d'identifier les prisonniers de Poulo-Condor (photo 4) pouvant être envoyés en Guyane. Pour pouvoir éloigner ces « indésirables » et contourner l'opposition de la Gauche métropolitaine à la déportation politique, un habillage juridique fut nécessaire : seuls les insurgés condamnés à des peines de droit commun supérieures à celles relevant de motifs politiques peuvent être envoyés dans les EPS. La frontière est donc bien poreuse entre ces deux catégories de transportées – politiques et droits communs et la nécessité politique l'emporte malgré les risques encourus.

EXPOSITION VIRTUELLE LES CAMPS ANNEXES DE LA COLONIE PÉNITENTIAIRE DU MARONI

Cette exposition virtuelle est un portage en ligne de l'étude rédigée par Arnauld Heuret en 2019, Les camps annexes du territoire pénitentiaire du Maroni, financée par la Direction des affaires culturelles Guyane et le Service patrimoine de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni. Les résultats de cette étude participent depuis à alimenter le projet collectif de recherche (PCR) « L'implantation et le développement des établissements pénitentiaires en Guyane entre 1850 et 1946 : transformation du paysage et implications sociales » piloté par Linda Amiri, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Guyane.

Maître de conférences en Géologie à l'Université de Guyane, Arnauld Heuret est spécialiste de l'histoire du bagne colonial de Guyane et dispose d'une collection iconographique exceptionnelle et unique sur l'histoire de la Guyane.

<https://criminocorpus.org/fr/expositions/les-camps-annexes-de-la-colonie-penitentiaire-du-maroni/>



Les 13 nationalistes exécutés le 17 juin 1930 à Yen-Bay



1) 9 Nguyễn-thái-Học, — 7 Phó-đức-Chính, — 8 Ng-văn-Viên, — 4 Bùi-v-Chuân, — 5 Ng. Sự 6 Hà-v-Lao, — 7 Đào-v-Nhật, — 6 Sứ-Như, — 9 Ng.-v-Thỉnh, — 10 Lương-ngọc-Tôn, — 11 Đò-v-Tue, — 12 Ng-v Nho, — 13 Ng-v-Liên

La mutinerie de Yên Bái, est un soulèvement de soldats vietnamiens dans l'armée coloniale française le 10 février 1930 en collaboration avec le Việt Nam Quốc Dân Đảng, dont le but était d'amener l'ensemble de la population à renverser le régime colonial français et de rétablir l'indépendance.

WIKIPEDIA This file comes from Gallica Digital Library and is available under the digital ID bpt6k2371669d, Monde, 1934-02-01

Le bourg de Saint Georges de l'Oyapock doit son origine à la création au XIXe siècle d'un bagne dont il ne subsiste plus aucune trace actuelle, contrairement à celui de la Montagne d'Argent. En effet, cela s'explique par le fait qu'il était entièrement construit en bois. L'église du village est la seule trace visible du travail de ces forçats de la République.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Georges_\(Guyane\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Georges_(Guyane))

photo : Marcelo GERVASIO,

BIBLIOGRAPHIE

- Henri Rouso, Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours, Paris, Editions du Seuil, 1987.
- Jean Michel Lebigre et Frédéric Angleviel, «Les lieux et les espaces du patrimoine en Nouvelle-Calédonie», in Patrice Cosaert & François Bart, Patrimoines et développement dans les pays tropicaux, 9e Journées de géographie tropicale (La Rochelle, 13-14 septembre 2001), Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, Espaces tropicaux 19, pp. 587-596
- Nicole Castan, Jacques-Guy Petit, André Zysberg (dir.), 2002, Histoire des galères, bagnes et prisons en France de l'Ancien Régime, Toulouse, Privat, coll. « Hommes et communautés ».
- Hélène Blais, « Coloniser l'espace : territoires, identités, spatialité », Genèses, vol. 74, no. 1, 2009, pp. 145-159.
- Edward W. Said, 1978, Orientalism. Western Conceptions of the Orient, Londres, Penguin Book [trad. fr., L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident, Paris, Seuil,





“ ...Et d'un point de vue biologique, la pêche récréative est viable à long terme, car la quantité de poissons annuellement prélevée reste très faible... ”

GRAND ENTRETIEN

LA PÊCHE RÉCRÉATIVE, UNE OPPORTUNITÉ POUR UN TOURISME DURABLE

Entretien avec Yves DUPLAN, Dr en Sciences Economiques,
Chercheur associé à l'équipe BETA du Pr Paul Roselé-Chim,
MINEA, Responsable de l'Observatoire de la Vie Etudiante

La 13^{ème} édition des Journées Scientifiques du Tourisme Durable et de la Biodiversité se sont tenues à l'Université de Guyane du 10 au 12 mai 2023. Ce colloque international, a exploré la thématique "Tourisme et Biodiversité" sous l'angle de "Nouveaux horizons pour le management du tourisme durable et des loisirs ». Dans son intervention, Yves DUPLAN a révélé les avantages comparatifs provenant de la pêche récréative, sans pour autant remettre en cause le stock naturel pour les générations futures, champ économique jusqu'ici peu étudié.

Lemag' : Vous avez proposé un modèle dynamique qui permet de juger de la durabilité de la pêche récréative. Qu'est-ce que la pêche récréative ?

Y. DUPLAN : La pêche récréative est une activité touristique qui consiste à prélever des poissons pour le loisir. C'est une activité différente des pêches commerciale ou industrielle, qui ont des fins lucratives. On peut distinguer trois types de pêche récréative non exclusifs. La « **pêche du dimanche** », c'est quand, pour pêcher, une personne prend sa canne et va au bord de la mer ou quand plusieurs personnes utilisent un bateau pour aller au large et passer un bon moment entre amis. « **La pêche de compétition** » est une pêche organisée par des associations, qui rassemblent des compétiteurs en bord de mer. L'année dernière par exemple, au mois de septembre, il y a eu l'Open de pêche qui a réuni une soixantaine de personnes et une trentaine d'équipes. L'épreuve consistait à rester au bord de la mer et à pêcher à la ligne dans la vague. On appelle cette technique

le "surfcasting". Enfin, il y a « **la pêche sportive** », qui se pratique au large, en bateau. L'idée est d'attraper le plus gros poisson.

Lemag' : Quel est l'intérêt économique de la pêche récréative ?

Y. DUPLAN : Il y a une importance économique du point de vue de la communication. La pêche récréative a une valeur stratégique pour la communication touristique, car elle permet d'attirer les touristes. Pour l'instant, c'est surtout le tourisme local qui est friand de la pêche récréative, c'est à ce niveau que l'activité prend de l'ampleur. Mais la pêche récréative a du potentiel en terme de tourisme importé.

Lemag' : Dans la pêche récréative, on prélève des poissons qui ensuite sont rejetés à la mer, ce qui pourrait affecter le stock de poissons et mettre en cause la durabilité de ce loisir. Que montre le modèle de pêcherie récréative que vous avez présenté ?

Y. DUPLAN : Le système de pêcherie récréative, ce sont les relations

entre la pression qu'exerce la pêcherie récréative et le prélèvement de poissons en mer ou en rivière à des fins de loisir. Elle prend notamment en compte le comportement des pêcheurs. Dans la pêcherie récréative, il y a une pratique courante de rejet de poissons, mais les règles sont fixées par les pêcheurs eux-mêmes. Dans la pêche du dimanche, par exemple, les pêcheurs vont ramener le poisson chez eux, mais ils font un tri. Certaines espèces assez prisées et répandues sont généralement retenues comme le vivaneau, l'atipa, l'acoupa, et le machoiran, d'autres comme la raie ou le ballon sont souvent relâchées. Toutefois il n'y a pas de règle absolue. Il n'en demeure pas moins que les quantités de poissons pêchés ne sont pas énormes, donc la pression reste très faible.

Lemag' : La durabilité de la pêche récréative dépend de nombreux paramètres socioéconomiques, dont les pêches commerciales et industrielles, quel est leur impact sur la pêche récréative ?

Y. DUPLAN : Les pêcheries commerciales et industrielles sont des pêches où la plupart des poissons rejetés n'ont pas de valeur économique et ne survivent pas. Ces pratiques s'accompagnent aussi d'une pêche illégale. Cela risque de remettre en cause les pêcheries récréatives. Par ailleurs, pour la pêche sportive, on a besoin de

“ ...La pêche récréative peut amener une vraie valeur ajoutée au tourisme guyanais... ”

poissons de grande taille, de l'ordre d'au moins 50 kg. C'est pourquoi le tarpon et le palika en mer qui peuvent atteindre jusqu'à plus de 150 kg sont les plus recherchés pour les pêches sportives et de compétition. Les pêches commerciales risquent de prélever ces poissons, ne serait-ce que de manière accidentelle, avec la possibilité d'avoir un impact négatif sur la pêche sportive.

Lemag' : A quoi peut-on s'attendre concernant l'évolution des pêches récréatives à long terme ?

Y. DUPLAN : Il faut considérer l'évolution des pêches récréatives du point de vue économique et écologique. Du côté de l'économie, le tourisme local donne une certaine importance à l'activité. On espère avoir une évolution économique car la Guyane a tous les atouts en termes de pêche et d'environnement pour attirer d'autres touristes qui seraient intéressés par la pêche récréative. Les professionnels qui proposent cette activité peuvent en témoigner. On peut s'attendre donc à ce que cela évolue dans ce sens à long terme. Et d'un point de vue biologique, la pêche récréative est viable à long terme, car la quantité de poissons annuellement prélevée reste très faible.

Lemag' : La pêche récréative aurait le potentiel de développer le tourisme, toutefois, elle doit être mise en avant ?

Y. DUPLAN : Du point de vue politique, il serait intéressant qu'on donne un peu plus de considération à la pêche récréative de manière à en faire un élément de stratégie pour le tourisme de Guyane. Quand on regarde la stratégie de pêche de la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane), on voit qu'elle ne tient compte que de la pêche industrielle. Aucune allusion n'est faite à la pêche récréative d'un point de vue économique. Toutefois, il importe de noter que, dans sa campagne de promotion, le Comité du Tourisme de Guyane accorde une certaine place aux professionnels du tourisme récréatif. La pêche récréative peut amener une vraie valeur ajoutée au tourisme guyanais. Plus de considération devrait lui être allouée dans les stratégies de la pêche et du tourisme.



Photos @ erik.ribas <http://guyanepechesportive.com>



L'UNIVERSITE DE GUYANE



UNE CARRIÈRE DANS LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Cette licence professionnelle "Protection et mise en valeur du patrimoine historique et culturel" est soutenue par le département Humanités/Histoire. Elle a pour objectif de permettre à des professionnels, après une formation universitaire de trois ans, d'être directement opérationnels. Ils auront une bonne connaissance générale de l'histoire et du patrimoine et les compétences techniques nécessaires pour s'adapter rapidement aux différents métiers du secteur économique du patrimoine. Ces compétences seront nécessaires pour relever les défis de la protection et de la valorisation du patrimoine du plateau des Guyanes.

La licence comprend des cours d'histoire, d'anthropologie et de littérature du plateau des Guyanes. Des matières techniques (droit, archéologie, muséologie, tourisme) ainsi que celles liées au monde professionnel de la culture et du patrimoine sont également enseignées. Cela permet aux étudiants d'acquérir des compétences transversales, telles que la maîtrise des outils technologiques et de gestion propres au secteur du patrimoine, la compréhension des enjeux du patrimoine comme facteur de développement socioculturel, l'organisation et la gestion d'une équipe multiculturelle et la prise en charge d'un projet de valorisation et/ou de protection du patrimoine à l'échelle locale/régionale. Le cursus est complété par des compétences scientifiques et techniques, telles qu'une bonne connaissance de la gestion des organisations patrimoniales, une connaissance approfondie de l'histoire et des différentes cultures du Bouclier des

Guyanes, ainsi qu'une maîtrise satisfaisante et opérationnelle d'une langue vivante étrangère (l'anglais).

Pour obtenir le diplôme, un stage est nécessaire, sous la forme d'un projet de valorisation du patrimoine ou d'un séjour d'un an (apprentissage) dans une entreprise du secteur du patrimoine (licence en alternance) ou d'un stage de 16 semaines (formation initiale).

Cette licence permet aux étudiants de travailler dans le domaine du patrimoine historique et culturel du bouclier guyanais, de mieux comprendre le passé et le présent des sociétés guyanaises et de se préparer aux métiers de la conservation et de la valorisation du patrimoine.

<https://www.univ-guyane.fr/nos-formations/licence-pro-patrimoine/>



420-429 LANGUE ANGLAISE

460-468 LANGUE ESPAGNOLE

810-819 LITTÉRATURE AMÉRICAINE

LA GUYANE

FAITS & CHIFFRES: L'UNIVERSITÉ DE GUYANE

Photo © UG



Une Université jeune en plein exercice depuis le 1^{er} Janvier 2015

<https://www.youtube.com/watch?v=vvDMZ2T3g6o>



74
enseignants/
lecteurs



64
chercheurs/
researchers et
70 doctorants/
doctoral (PhD)
students
(2022/2023)



4 748
étudiants/
students



135
personnel
administratif/
administrative
employees



2
Campus/
campuses,
Cayenne
et Kourou
(Bois Chaudat)



4
grands pôles
de recherches
centrés sur les
problématiques
amazoniennes

**La dynamique de la biodiversité en
Amazonie et valorisation
des ressources naturelles**

**La santé et écologie de la santé
en milieu tropical**

**La dynamique des sociétés
amazoniennes dans leurs
environnements et la gestion durable
des territoires amazoniens**

**Les technologies innovantes
en environnement amazonien
et technologies bio-inspirées**



Guyane Université

fondation

Campus Troubiran - BP 20792
97336 Cayenne Cedex

www.univ-guyane/fondation.fr
@ : fondation@univ-guyane.fr